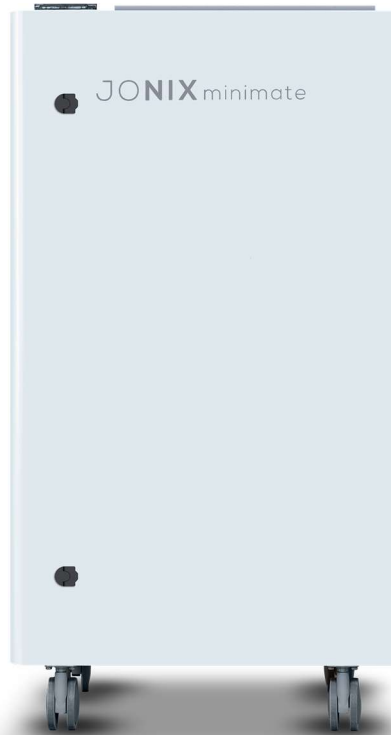


JONIX minimate

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



**DISPOSITIF DE PURIFICATION DE L'AIR
AVEC TECHNOLOGIE AVANCÉE À PLASMA FROID**

 MADE IN ITALY



TEDDINGTON France
7, avenue Philippe Lebon
92396 VILLENEUVE LA GARENNE
FRANCE
Tél : 0033 (0) 141.47.71.71

ionix@teddington.fr

www.teddington.fr

JONIX srl se réserve tous les droits sur le présent manuel, y compris le droit d'effectuer les modifications nécessaires, notamment en vue de leur amélioration, de ses produits et du manuel, à tout moment et sans préavis. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel est interdite sans l'autorisation de la société JONIX srl.

SOMMAIRE

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 - PLAQUE D'IDENTIFICATION	5
1.2 - SYMBOLOGIE	6
2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES	6
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT	8
4 - DONNÉES TECHNIQUES	9
4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)	9
4.1.1 - Caractéristiques techniques JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)	9
4.2 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)	10
4.2.1 - Caractéristiques techniques JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)	10
5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE	11
5.1 - EMBALLAGE	11
5.2 - MANUTENTION ET TRANSPORT	11
5.3 - CONTRÔLE À LA RÉCEPTION	11
5.4 - STOCKAGE	11
5.5 - MANUTENTION DU DISPOSITIF DANS DES CONDITIONS OPÉRATIONNELLES	11
6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	12
6.1 - NORMES DE SÉCURITÉ	12
6.2 - OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	13
6.3 - CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION	14
6.3.1 - Instructions pour la fixation au mur	14
6.3.2 - Instructions pour l'installation au sol	16
6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	16
6.5 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	16
6.6 - UTILISATION DU DISPOSITIF	17
6.7 - RÉGLAGES D'USINE	17
6.8 - INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS	18
6.8.1 - Page-écran principale	18
6.8.2 - Page-écran des ioniseurs	20
6.8.3 - Page-écran du ventilateur	20
6.8.4 - Page-écran des filtres	20
6.8.5 - Page-écran des configurations	21
6.8.5.1 - Date et heure	21
6.8.5.2 - Langue	21
6.8.5.3 - Écran	21
6.8.5.4 - Protection	22
6.8.5.5 - Tranches horaires	22
6.8.5.6 - Entretien	24
6.8.5.7 - Historique des alarmes	25
6.8.5.8 - Configuration	25
6.8.5.9 - Page-écran multimédia	25

7 - ENTRETIEN	26
7.1 - MISES EN GARDE	26
7.2 - ENTRETIEN ORDINAIRE	26
7.2.1 - Nettoyage des tubes ionisants	27
7.2.2 - Nettoyage extérieur du dispositif	30
7.3 - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	31
7.3.1 - Remplacement des tubes ionisants	31
7.3.2 - Remplacement des filtres	34
8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET PANNES	36
9 - ÉLIMINATION	37
CONDITIONS DE GARANTIE	38
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	39
ANNEXES	40
VUE ÉCLATÉE JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)	40
VUE ÉCLATÉE JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)	41
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)	42
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)	43
SCHÉMAS ÉLECTRIQUES JONIX minimate	44

Nous vous remercions d'avoir acheté le dispositif JONIX minimate.

Ce manuel fournit les informations et indications jugées nécessaires pour le transport, l'installation, l'utilisation et l'entretien du dispositif d'assainissement et filtration JONIX minimate.

Une installation inadéquate du dispositif et le non-respect des consignes décrites dans ce manuel peuvent entraîner l'annulation de la garantie que Fabricant accorde pour ses produits.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages directs et/ou indirects possibles dus à une installation erronée ou aux dommages causés par des appareils installés par un personnel sans expérience et/ou non autorisé. Au moment de l'achat, vérifier que le dispositif soit en bon état et complet.






Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques causés par une utilisation inappropriée ou par le non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation reportées dans ce manuel. Le cas échéant, tout droit de garantie est annulé.

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la marchandise.

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES

1.1 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Le dispositif décrit dans ce manuel est doté d'une plaque signalétique (apposée à l'intérieur du panneau qui ferme l'accès au filtres et aux ioniseurs) indiquant les données d'identification de ce dernier et du Fabricant :

Fabbricante / Manufacturer 	JONIX S.R.L. SEDE LEGALE Viale Spagna, 31/33 35020 Tribano (PD) SEDE SCIENTIFICA Via Tegulata 10/b 56121 Pisa SEDE OPERATIVA Via Romagnoli, 12/A 40010 Bentivoglio (B)
Nome del prodotto / Product name	JONIX minimate
Descrizione del prodotto / Product description	Dispositivo per la sanificazione attiva e purificazione dell'aria
Codice prodotto / Model	REF 70WHMINIMATE4
Numero di serie / Serial number	SN xxxxxxxxxxxx
Caratteristiche elettriche Alimentazione / Power Supply	230V / ~1 / 50Hz
Potenza nominale Assorbita / Power Consumption (W)	560
Corrente massima / Full load ampere (A)	2,4
   	

Le Module de filtration et assainissement JONIX minimate est conforme aux directives 2006/42/CEE, 2006/95/CEE, 2004/108/CEE et aux éventuelles modifications successives.

REMARQUE IMPORTANTE

Le dispositif JONIX minimate est conçu et fabriqué pour l'assainissement de l'air dans des locaux civils incompatibles avec les gaz toxiques et inflammables. Il est donc strictement interdit de l'utiliser dans des locaux où l'air s'avère être mélangé et/ou altéré par d'autres composants gazeux et/ou des particules solides. L'utilisation pour des objectifs autres que ceux prévus et non conformes aux descriptions de ce manuel annule automatiquement toute responsabilité directe et/ou indirecte du Fabricant et de ses revendeurs.

1.2 SYMBOLOGIE

Faire extrêmement attention aux symboles suivants et à leur signification. Ils ont pour fonction de mettre en évidence certaines informations telles que :



MISE EN GARDE : Indique des ajouts ou suggestions pour l'utilisation correcte du dispositif.



DANGER : Indique des situations dangereuses susceptibles de survenir lors de l'utilisation du dispositif, afin de garantir la sécurité des personnes.



INTERDICTION : Ce symbole attire l'attention sur les opérations à éviter à tout prix, et donc interdites.



DANGER, HAUTE TENSION !

Ne pas ouvrir ni enlever les volets ou protections avant d'avoir coupé la tension d'alimentation.



ATTENTION!

Il est obligatoire de porter les gants de protection.



DECHETS DES APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES.

L'appareil ne doit pas être jeté parmi les déchets génériques mais trié séparément pour des opérations de recyclage ou élimination conformément à la loi.

2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES



Ce manuel d'instruction étant une partie intégrante du dispositif, il doit être conservé avec soin et il doit **TOUJOURS** accompagner le dispositif, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou de transfert à un autre établissement. En cas d'endommagement ou de perte, en demander un autre exemplaire à la société JONIX srl.



Les interventions de réparation ou d'entretien doivent être effectuées par un personnel autorisé par JONIX srl ou par un personnel qualifié conformément aux indications du présent manuel. Ne pas modifier ou altérer frauduleusement le dispositif car il est possible que des situations dangereuses se créent et le Fabricant du dispositif ne sera pas responsable des dommages éventuellement provoqués.



Après avoir enlevé l'emballage, veiller à ce que le contenu soit en bon état et complet. En cas de non conformité, s'adresser à l'entreprise qui a vendu le dispositif.



L'installation, la mise en marche et le fonctionnement de ce produit doivent impérativement être effectuées en tenant compte des exigences et instructions spécifiées dans ce manuel.



JONIX srl n'est pas responsable des dommages causés aux personnes, aux animaux ou aux biens par des erreurs d'installation, de réglage et d'entretien ou par un usage impropre de l'appareil.

Rappelons que l'utilisation d'appareils qui emploient de l'énergie électrique et eau, implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que :



Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) avec des capacités physiques sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas une expérience et des connaissances suffisantes, à moins qu'elles ne soient surveillées ou qu'elles n'aient reçu des instructions concernant l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de leur sécurité. Prendre les précautions nécessaires pour que les enfants ne jouent pas avec l'appareil.



Il est interdit de toucher le dispositif en étant pieds nus ou en ayant des parties du corps mouillées ou humides.



Il est interdit d'effectuer toute opération d'entretien ou de nettoyage sans avoir débranché le dispositif du réseau d'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur général du dispositif sur « ÉTEINT ».



Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation et les indications du Fabricant du dispositif.



Il est interdit de tirer, de détacher, de tordre les câbles électriques qui sortent du dispositif, même si ce dernier est débranché du réseau d'alimentation électrique.



Il est interdit de monter avec les pieds sur le dispositif, de s'asseoir et/ou d'appuyer tout type d'objet.



Il est interdit de pulvériser ou de jeter de l'eau ou d'autres liquides directement sur le dispositif.



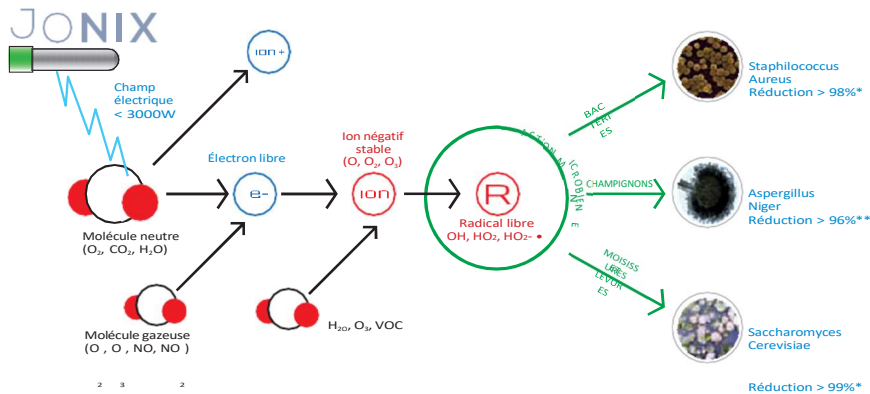
Il est interdit d'ouvrir les volets d'accès aux parties intérieures du dispositif sans avoir préalablement placé l'interrupteur général du dispositif sur « ÉTEINT ».



Il est interdit de jeter et d'abandonner le matériau de l'emballage ou de le laisser à la portée des enfants car il peut représenter une source potentielle de danger.

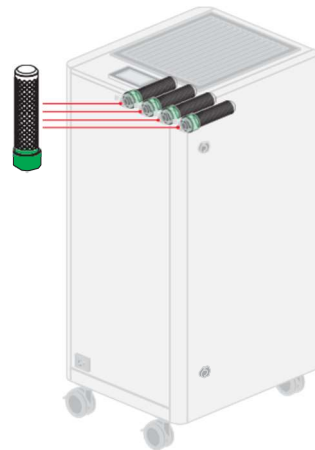
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

Ce dispositif d'assainissement, tout en exploitant le phénomène physique de l'ionisation, favorise la formation d'espèces d'ions spécifiques (espèces électriquement chargées) dans l'air à travers un champ électrostatique qui simule le processus naturel qui a normalement lieu par rayonnement solaire, mécaniquement ou à travers d'autres phénomènes physiques. Les espèces ioniques spécifiques produites se sont avérées particulièrement efficaces en qualité d'agents d'assainissement dans l'air et sur les surfaces, aussi il est historiquement et scientifiquement prouvé être bénéfiques pour les personnes, notamment celles qui ont une charge électrique négative (découlant de molécules individuelles ou de petits groupes de molécules qui reçoivent un électron).

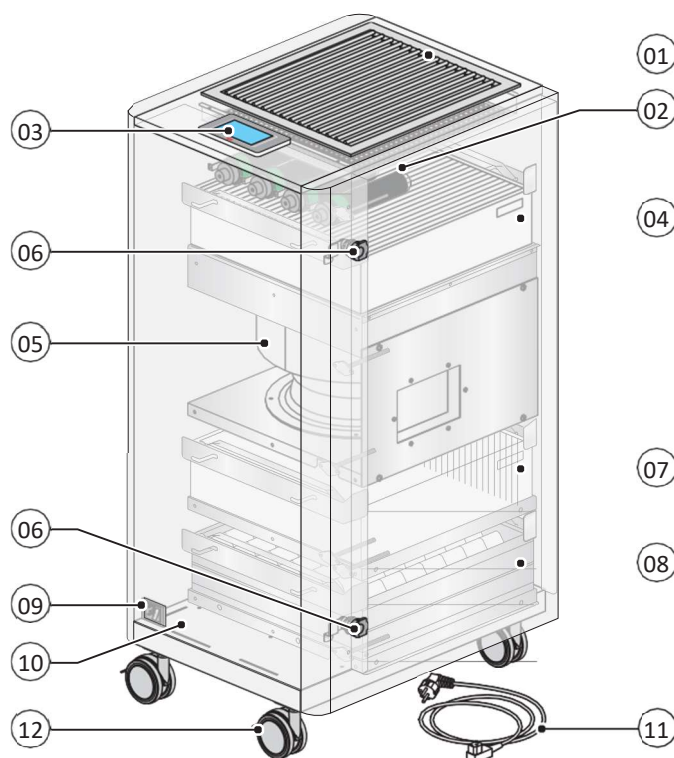


Le dispositif de filtration et d'assainissement mobile JONIX minimate, est la solution optimale pour la purification et la décontamination de l'air dans les locaux à risque comme les hôpitaux, les salles blanches, les salles de préparation et de conditionnement des aliments, et les centres de santé. Immédiatement opérationnel, il ne requiert aucune opération d'installation.

Le dispositif combine trois étapes progressives de filtration avec l'assainissement de l'air avant sa réintroduction dans l'environnement. Il est doté d'un système de contrôle avancé qui permet d'effectuer le réglage de la ventilation et de la charge ionisante nécessaire pour l'assainissement et la purification de l'air. Il est conçu avec une logique qui permet l'accès sur la côté antérieure à tous ses composants, pour un entretien rapide et aisé. Compact, portable et silencieux, l'appareil JONIX minimate permet de répondre rapidement et efficacement au besoin de réduire les charges bactériologiques et les particules.



4 - DONNÉES TECHNIQUES

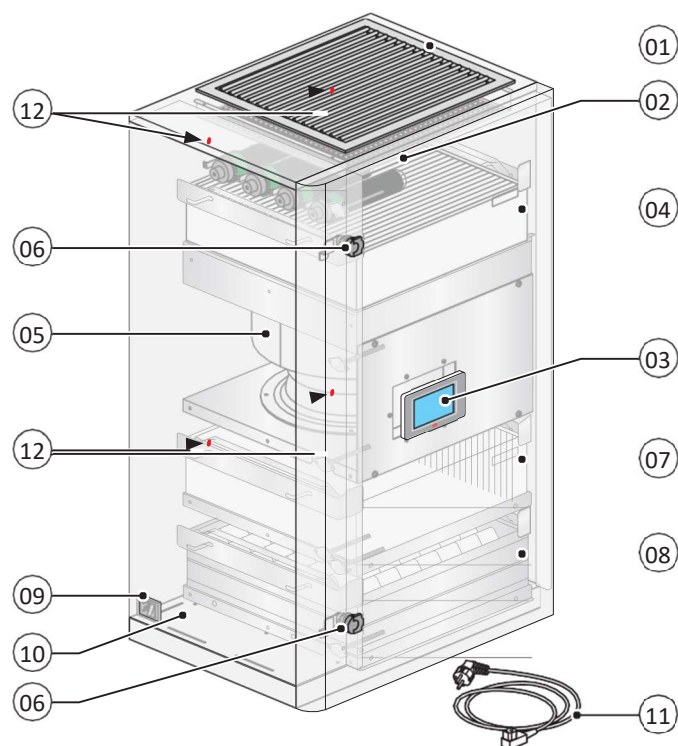


4.1 DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)

01 Grille de refoulement à ailettes orientables	07 Filtre à particules fin F7
02 Ioniseurs JONIX	08 Pré-filtre à particules grossier G4
03 Écran - Panneau de contrôle	09 Prise d'alimentation avec interrupteur
04 Filtre à particules fin F9 (ou H13)	10 Grille mobile d'aspiration
05 Ventilateur radial	11 Câble d'alimentation
06 Poignée du panneau antérieur d'accès aux filtres	12 Roues pivotantes avec frein

4.1.1 Caractéristiques techniques JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)

Modèle	Dimensions (LxPxH) [mm]	Alimentation	Puissance absorbée max [W]	Débit d'air [m³/h]	Poids [Kg]
JONIX minimate	560 x 460 x 1060	230 V / ~1 / 50Hz	560	de 400 à 2000	65



4.2 DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)

01 Grille de refoulement à ailettes orientables	07 Filtre à particules fin F7
02 Ioniseurs JONIX	08 Pré-filtre à particules grossier G4
03 Écran - Panneau de contrôle	09 Prise d'alimentation avec interrupteur
04 Filtre à particules fin F9 (ou H13)	10 Grille mobile d'aspiration
05 Ventilateur radial	11 Câble d'alimentation
06 Fermeture du panneau antérieur d'accès aux filtres	12 Trous postérieurs pour fixation au mur

4.2.1 Caractéristiques techniques JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)

Modèle	Dimensions (LxPxH) [mm]	Alimentation	Puissance absorbée max [W]	Débit d'air [m³/h]	Poids [Kg]
JONIX minimate	560 x 425 x 950	230 V / ~1 / 50Hz	560	de 400 à 2000	55

 Pour le code des pièces de rechange consulter la section "ANNEXES".

5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 EMBALLAGE

Le dispositif JONIX minimate et ses accessoires sont expédiés dans des emballages spécifiques de protection qui doivent être maintenus en bon état jusqu'au moment du montage. Le matériel qui n'a pas été installé pour des exigences techniques est fourni avec une enveloppe adéquate fixée à l'intérieur ou à l'extérieur du dispositif. L'emballage comprend les éléments suivants :

- Dispositif d'assainissement et filtration, JONIX™ minimate.
- Manuel d'utilisation et d'entretien (complet de dessins avec cotes, schéma électrique, Déclaration de Conformité).

5.2 MANUTENTION ET TRANSPORT



Pour la manutention, utiliser des moyens adéquats, en fonction du poids, conformément à la directive 89/391/CEE et aux modifications suivantes.



Vous êtes prié de faire extrêmement attention en maniant les dispositifs pendant le déchargement et le positionnement afin d'éviter tout dommage à l'enveloppe ou aux composants. Éviter toute rotation sans contrôle.

5.3 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

À la réception du dispositif, nous vous prions d'effectuer un contrôle de toutes les parties afin de vérifier que le transport n'ait pas causé d'endommagements.

Les dommages éventuellement présents doivent être communiqués au transporteur, en apposant la clause de réserve sur la liste de colisage et en précisant le type de dommage.



Tout type de réclamation doit parvenir par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise.

5.4 STOCKAGE

En cas de stockage prolongé, conserver les dispositifs à l'abri de la poussière et loin des sources de vibration et de chaleur.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'endommagements dus à un mauvais déchargement ou au défaut de protection des agents atmosphériques.

5.5 MANUTENTION DU DISPOSITIF DANS DES CONDITIONS OPÉRATIONNELLES

Le dispositif JONIX minimate s'avère être facilement déplaçable dans les différents locaux car il est pourvu de 4 roues qui tournent à 360°. Il peut également être bloqué et fixé dans sa position de fonctionnement grâce aux freins dont les roues sont dotées (voir le Chap. "Données Techniques"). Le dispositif est disponible aussi dans la version suspendue (voir le Chap. "Données Techniques" et "Instructions pour la fixation au mur").

6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE



ATTENTION! Avant d'accomplir toute opération sur les dispositifs, lire attentivement **TOUTES** les instructions contenues dans ce manuel.

Définitions :		
UTILISATEUR : Personne, organisme ou société qui a acheté ou loué le dispositif et qui a l'intention de l'utiliser aux fins prévues.	UTILISATEUR/OPÉRATEUR : Personne physique qui a été autorisée par l'utilisateur à opérer avec le dispositif.	PERSONNEL SPÉCIALISÉ : Personnes physiques qui ont suivi des études spécifiques et qui sont donc en mesure de reconnaître les dangers liés à l'utilisation de ce dispositif et de les éviter.

6.1 NORMES DE SÉCURITÉ



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'inobservance des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Il décline également toute responsabilité en cas de dommages causés par un usage impropre des dispositifs d'assainissement et/ou par des modifications effectuées sans autorisation.

- L'installation doit être effectuée en respectant scrupuleusement les indications du présent manuel.
- Au cours des opérations d'installation, porter des vêtements adéquats et de sécurité comme par exemple des lunettes, des gants, etc. conformément à la norme 686/89/CEE et aux suivantes.
- Pendant l'installation, travailler en toute sécurité, dans un local propre et sans obstacles.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du dispositif en matière d'utilisation et d'élimination de l'emballage et des produits employés pour le nettoyage et l'entretien du dispositif et respecter les recommandations des producteurs de ces produits.
- **Avant de mettre le dispositif en marche, contrôler que les différents composants et le circuit électrique auquel il faut le raccorder soient en parfait état et veiller à ce qu'il y ait un interrupteur magnétothermique différentiel de protection en amont de la ligne d'alimentation, comme indiqué dans le présent manuel.**
- Éviter absolument d'introduire des objets en tout genre à l'intérieur du dispositif, car en entrant en contact avec des points sous tension ou des bornes électriques, ils pourraient provoquer des incendies ou des décharges électriques.



ATTENTION!

Parties mécaniques en marche et points de voltage dangereux à l'intérieur du dispositif. Risque d'enchevêtrement ou électrocution.

- Ne pas procéder aux travaux d'entretien et de nettoyage sans avoir préalablement désactivé la ligne électrique.

- L'entretien et le remplacement des parties endommagées ou usées ne doivent être effectués que par un personnel spécialisé et en suivant les indications reportées dans ce manuel.
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le Fabricant.
- En cas de cession ou de démantèlement du dispositif , respecter les normes anti-pollution prévues par le pays où le dispositif est installé.
- En perçant des murs, veiller à ne pas interférer avec des câbles électriques, des tuyaux et tout ce qui peut être endommagé.
- Ne pas verser d'eau ou de liquides en général sur le dispositif.
- Placer le dispositif de manière à ce que le cordon d'alimentation ne soit pas piétiné.
- Ne pas raccorder le dispositif à des lignes de courant auxquelles sont raccordées d'autres dessertes électriques ou des dispositifs en tout genre.
- Utiliser le type d'alimentation indiqué sur l'étiquette. En cas de doute concernant le type d'alimentation disponible, contactez votre revendeur ou la société de fourniture locale.
- Ne pas toucher les parties internes du dispositif , sauf indication contraire dans les instructions reportées dans ce manuel.
- Ne jamais forcer sur les composants pendant les opérations de montage : bien qu'elles soient réalisées avec des matériaux très résistants, les pièces qui constituent le dispositif peuvent subir des dommages si elles sont manipulées de manière impropre.
- Ne pas essayer d'effectuer des interventions d'entretien sur le dispositif , sauf lorsque cela est expressément indiqué dans ce manuel. L'ouverture ou le retrait de l'enveloppe extérieure pourrait exposer à des points de tension dangereux ou comporter d'autres risques. Toutes les interventions d'entretien doivent être effectuées par un personnel préposé, sauf pour les cas expressément indiqués dans ce manuel.
- Déconnecter le dispositif du courant et contacter un personnel d'assistance dans les cas suivants :
 - Le dispositif est entré en contact avec de l'eau ou des liquides quelconques.
 - Le dispositif est resté exposé aux agents atmosphériques.
 - Un dysfonctionnement persiste bien que toutes les procédures d'installation et/ou d'entretien aient été effectuées correctement.



N.B. Lors de l'utilisation du dispositif **JONIX**^{minimate} , l'installateur et l'utilisateur doivent tenir compte de tous les autres types de risque liés à l'installation et y remédier. Par exemple, risques issus de l'entrée de corps étrangers ou risques dus au convoi de gaz dangereux inflammables ou toxiques à haute température.

6.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES



- Vérifier que les différents composants du dispositif soient en parfait état.
- Contrôler que la documentation et les accessoires éventuels pour l'installation soient contenus dans l'emballage.



- Transporter le dispositif emballé le plus près possible du lieu d'installation.
- Ne pas poser de poids ou d'outils sur le dispositif et ne pas le placer sur des surfaces instables.

6.3 CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION

Le dispositif emballé est fixé sur une palette avec des vis. Une fois qu'il arrive sur le site d'installation il faut le dévisser de la palette avant de procéder à l'installation.



Il faut s'équiper des dispositifs appropriés pour le levage et le déballage du dispositif.



- Ne pas placer le dispositif dans des locaux où sont présents des gaz inflammables ou des substances acides, agressives et corrosives susceptibles d'abîmer les divers composants de manière irréversible.
- Prévoir un espace libre suffisant pour permettre l'installation et l'entretien ordinaire et extraordinaire.

6.3.1 Instructions pour la fixation au mur

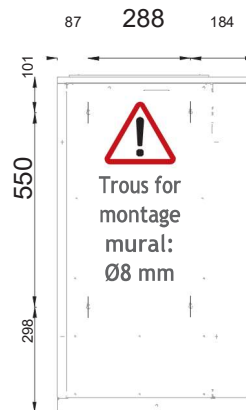
Le dispositif est disponible aussi dans la version suspendue.



Avant l'installation :

- Vérifier qu'il y a d'espace suffisant dans la zone de fixation du dispositif afin de permettre la circulation de l'air.
- Faire attention à l'alignement des trous; à ce but il faut se référer aux cotes indiquées dans les illustrations.

Percer le mur et insérer les chevilles dans les trous. Visser les vis en les laissant sortir 8-10 mm du mur. Avant toute utilisation, il est conseillé de contrôler la stabilité du dispositif.



Les chevilles doivent être choisies en fonction du poids du dispositif indiqué dans le chapitre "Données techniques" et du type de mur sur lequel elle est installée.

Fig. A: Ouvrir le panneau frontal complètement.

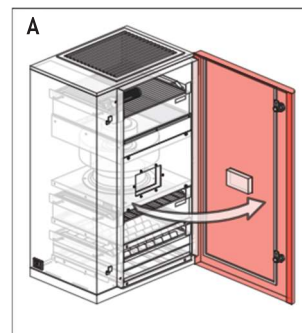


Fig. B: Enlever le panneau supérieur avec la grille de refoulement.

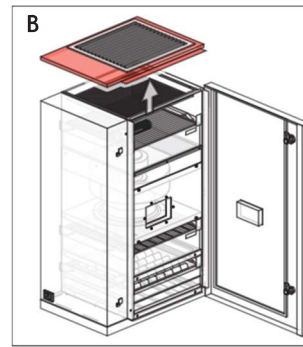
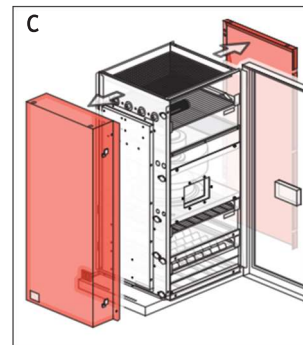
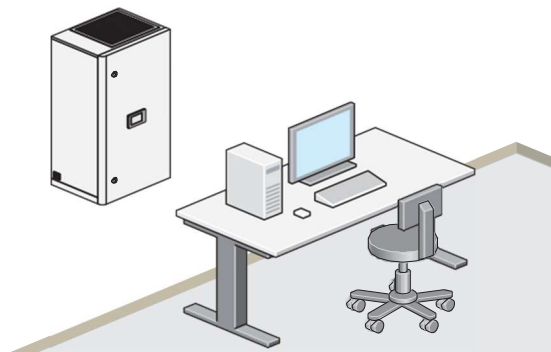


Fig. C: Enlever les deux panneaux latéraux permettant d'accéder aux trous de fixation.
À ce point-là il est possible de lever et fixer le dispositif au mur.



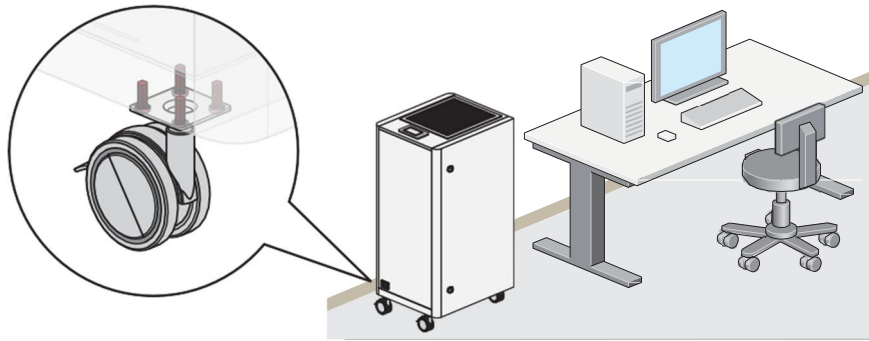
ATTENTION : vu les dimensions et le poids du dispositif s'assurer qu'un nombre adéquat de personne soit à disposition pour la manutention de manière que le poids en charge de chacun ne soit pas supérieur à 25 kg pour les manutentions manuelles (à ce propos contrôler le poids du dispositif indiqué au chapitre "Données Techniques").

Après la fixation veuillez réassembler les panneaux en suivant l'ordre contraire (C-B-A).



6.3.2 Instructions pour l'installation au sol

Utiliser les vis fournies et visser les 4 roues pivotantes avec frein en les fixant dans les trous dans le fond du dispositif.



6.4 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



ATTENTION! AVANT D'ENTREPRENDRE TOUTE OPÉRATION, VEILLER À CE QUE LA LIGNE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE SOIT COUPÉE!

- Les branchements électriques doivent être effectués par un personnel spécialisé conformément aux indications fournies dans le présent manuel.
- **Veiller à ce que la tension et la fréquence de la ligne électrique de raccordement correspondent à celles reportées sur la plaque.**



ATTENTION!
L'utilisation d'un réseau électrique ne correspondant pas aux exigences du dispositif peut endommager ce dernier ou un quelconque de ses éléments.

- Effectuer le raccordement avec des câbles ayant une section adéquate et conformément aux normes locales.
- La ligne d'alimentation électrique du dispositif JONIX minimate doit être dédiée, il ne doit pas y avoir d'autres appareils alimentés par la même ligne. Il est interdit d'utiliser des adaptateurs, des prises multiples et/ou des rallonges.
- **Il appartient à l'installateur de prévoir le montage du dispositif le plus près possible de l'unité du sectionneur électrique, comme d'après les normes en vigueur et ce qui est nécessaire pour la protection des pièces électriques.**

6.5 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le dispositif JONIX minimate quitte l'usine en étant entièrement câblé et il ne nécessite que d'un raccordement au réseau d'alimentation électrique 230V/ ~1/ 50Hz. Le dispositif est doué du

câble avec fiche type Schuko.

L'utilisateur doit prévoir un interrupteur de protection différentiel en amont comme d'après les normes en vigueur. Le fusible de protection est installé dans le tableau électrique.



Avant d'effectuer tout branchement, veiller à ce que la tension du réseau soit conforme aux indications de l'étiquette.

La présence de tension à l'intérieur du dispositif est signalée par l'interrupteur ON/OFF (situé en bas sur le panneau latéral), lors de l'allumage du dispositif.

6.6 UTILISATION DU DISPOSITIF

Fig. 01 : Brancher le dispositif au réseau électrique par l'entremise du câble d'alimentation fourni.

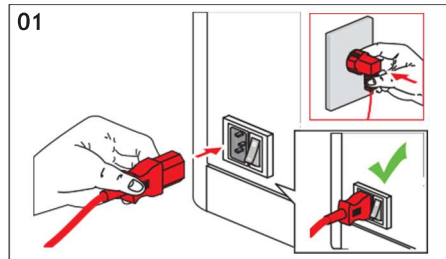
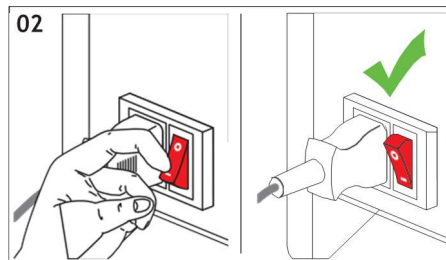


Fig. 02 : Une fois branché au réseau électrique, le dispositif JONIX minimate est prêt pour l'utilisation.

Pour allumer le dispositif veuillez mettre le bouton rouge **O/I** sur la position **I**. Le bouton s'allume et on entendra un léger grésillement dû aux condensateurs, lequel signale leur fonctionnement.



Le contrôle et le réglage de la modalité de fonctionnement s'effectuent sur l'Écran (voir chap. "Données Techniques" et "Interface utilisateur et navigation dans les menus").



ATTENTION!

L'écran nécessite de quelques minutes pour télécharger le software correctement. Il peut donc résulter éteint lorsqu'on allume le dispositif.

6.7 RÉGLAGES D'USINE

Le dispositif est réglé avec les suivants paramètres d'usine :

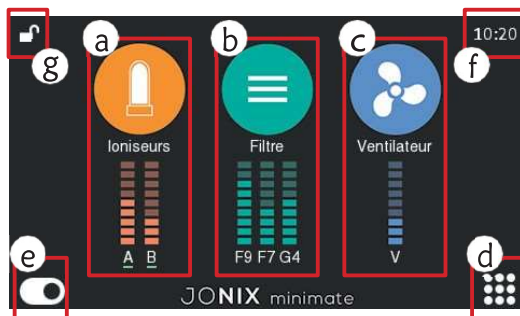
Débit d'air (m ³ /h)	N° modules ionisants en fonction
1000	2

6.8 INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS

Le dispositif JONIX minimate est équipé d'un écran tactile qui permet à l'utilisateur de contrôler l'état du dispositif et de modifier le fonctionnement selon ses besoins.

6.8.1 Page-écran principale

La page-écran principale permet de visualiser de manière intuitive l'état de la machine et de modifier son fonctionnement.



Les icônes permettent d'accéder directement à d'autres menus qui offrent une vision plus détaillée de l'état de tous les composants de la machine et qui permette une personnalisation dans le régime de fonctionnement en fonction des exigences de l'utilisateur.

La page-écran principale permet d'identifier les zones d'information suivantes :

- a) **Ioniseurs** : une barre à remplissage progressif indique le niveau de salissement du ioniseur correspondant ("a", "b"). Lorsqu'il est nécessaire de nettoyer les tubes ionisants ou, une fois que la barre est remplie en entier pour indiquer que les générateurs du dispositif doivent être remplacés, une icône d'alarme signale le besoin d'intervenir. La barre verte située au-dessous du nom du module correspondant indique que le dispositif est allumé.
- b) **Filtres** : une barre à remplissage progressif indique le niveau de salissement du filtre correspondant (G4, F7 ou F9/H13). Une fois que cette dernière est remplie, une icône d'alarme signale la nécessité de remplacer le filtre.
- c) **Ventilateur** : une barre à remplissage progressif indique l'intensité du flux d'air du ventilateur..
- d) **Configurations**.
- e) **Bouton On/Off** : permet de modifier l'état d'activité/inactivité du dispositif.
- f) **Heure**.
- g) **Touche de verrouillage écran** : il est possible de verrouiller l'écran du dispositif JONIX minimate en cliquant sur la touche à verrou située en haut à gauche de l'écran.



Une fois qu'on a verrouillé l'écran aucune opération ne pourra être effectuée sans d'abord insérer le mot de passe de déverrouillage.

Notifications des états d'alarme et page-écran des alarmes :

La détection par le système et la signalisation conséquente de la nécessité d'une intervention de l'utilisateur, seront signalées sur la page-écran principale par l'apparition de notifications au-dessus de l'icône du composant qui a généré l'alarme.

Cliquer sur la notification pour accéder directement à la page-écran des alarmes activées pour visualiser le détail de la signalisation :



Alarm



Pour résoudre le problème, lire le chapitre "ENTRETIEN" or "CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET PANNES" of this manual.

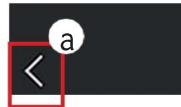
Appuyer sur la touche RESET pour effacer les alarmes après avoir résolu le problème.



Touches dans l'écran :

Toutes les pages écran suivantes présentent dans la barre en bas de l'écran :

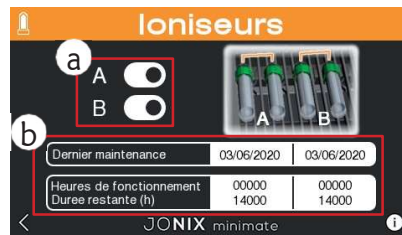
- Bouton "<"** : il permet de retourner à la page écran précédente.
- Bouton "i"** : il permet de visualiser les informations techniques du dispositif (version du software et le code qr pour le lien au site web).



6.8.2 Page-écran des ioniseurs

Elle affiche en détail l'état des deux dispositifs et elle permet de les gérer de manière indépendante, selon les besoins de l'utilisateur.

- a) **Bouton On/Off** : allume/éteint le dispositif correspondant. **Attention: il est désactivé si des tranches horaires sont activées. Pour le rendre utilisable à nouveau, veuillez désactiver les tranches horaires.**



- b) **Récapitulatif de l'état du dispositif** :

- Dernier maintenance : date à laquelle la dernière opération de nettoyage ou de remplacement effectuée sur les dispositifs, a été enregistrée.
- Heures de fonctionnement : heures totales d'activité du dispositif correspondant.
- Durée restante (h) : heures restantes au remplacement des tubes ionisants.

6.8.3 Page-écran des filtres

Elle affiche en détail l'état des filtres.

- a) **Récapitulatif de l'état des filtres** :

- Dernier remplacement : date à laquelle la dernière opération de remplacement du filtre correspondant a été effectuée.
- Perte de Pression : affiche la perte de charge mesurée par les capteurs situés avant et après le filtre correspondant.
- Saturation Level : représente le niveau de salissement du filtre correspondant en pourcentages. Après avoir atteint 100 % de salissement, il faut remplacer le composant. **ATTENTION : Même lorsque le filtre est propre, il se peut que ce niveau ne soit pas égal à zéro.**
- Filtre Cumulatif : volume d'air total filtré du dernier remplacement du filtre.

	Dernier Remplacement	Perte de Pression(Pa)	% Saturation Level	Filtre Cumulatif (m ³)
G4	10/20/2030	450	54	1000000000
F7	10/20/2030	450	54	1000000000
F9	10/20/2030	450	54	1000000000

- b) **Bouton de sélection**: il permet de changer la sélection du filtre F9 avec le filtre H13.

6.8.4 Page-écran du ventilateur

Elle affiche en détail l'état du ventilateur et elle permet de gérer son fonctionnement selon les besoins de l'utilisateur.

- a) **Configuration du débit d'air** : les touches - et + permettent de modifier le débit d'air généré par le ventilateur, dans un intervalle compris entre 400 et 2000 m³/h, avec des augmentations entre une valeur et l'autre de 100 m³/h. **Attention: il est désactivé si des tranches horaires sont activées.**



Pour le rendre utilisable à nouveau, veuillez désactiver les tranches horaires.

- b) **Récapitulatif de l'état du ventilateur**:

- Quantité d'air courante: affiche la valeur mesurée en temps réel (par le capteur correspondant).
- Pressage: affiche la valeur mesurée en temps réel (par le capteur correspondant).

6.8.5 Page-écran des configurations

Elle affiche tous les groupes de paramètres du dispositif.



6.8.5.1 Date et heure

Ce paramètre permet de configurer la date et l'heure en effectuant des augmentations unitaires à l'aide des touches "+" et "-".



6.8.5.2 Langue

Ce paramètre permet de configurer la langue avec laquelle s'affichent tous les textes à l'écran. L'icône mise en évidence en blanc représente la langue sélectionnée actuellement : pour la modifier, cliquer sur l'une des autres icônes.



6.8.5.3 Écran

Ce paramètre permet de modifier la luminosité de l'écran tactile selon les besoins de l'utilisateur, à l'aide des touches "+" et "-".



6.8.5.4 Protection

Réglage de la gestion des autorisations pour les commandes du dispositif.

- a) **User password** : pour s'identifier, cliquer sur le symbole "****", saisir le mot de passe et appuyer sur Enter ; appuyer sur ESC pour annuler l'opération. Cliquer sur la touche de confirmation (coche verte) pour confirmer le mot de passe ou sur la touche d'annulation (croix rouge) pour annuler l'opération.



Le mot de passe du dispositif JONIX minimate est le suivant : 100

On peut modifier le mot de passe en appuyant sur le bouton à côté du mot de passe actuellement défini.



- b) **Change confirmation is required** : le système demande une confirmation, en appuyant sur une touche, pour les actions que l'utilisateur effectue et qui modifient l'état du dispositif.
- c) **Password is always required** : le système demande de saisir un mot de passe pour effectuer toutes les actions qui modifient l'état du dispositif. l'identification est activée pendant 10 minutes, après quoi il faut le saisir à nouveau.



Si, après avoir terminé le réglage, vous souhaitez effectuer la déconnexion avant les 10 minutes, appuyez sur la touche spécifique qui apparaît dans la page-écran des configurations.



Les actions qui peuvent être protégées avec un mot de passe sont les suivantes :

- L'allumage/l'arrêt du dispositif.
- L'allumage/l'arrêt des ioniseurs.
- L'augmentation/la diminution de la vitesse du ventilateur.



Lors du changement de mot de passe, il est recommandé d'enregistrer le nouveau mot de passe dans un format facilement accessible.

Les pages-écrans protégées par un mot de passe quel que soit le niveau de protection choisi sont les suivantes :

- Protection
- Tranches horaires
- Entretien

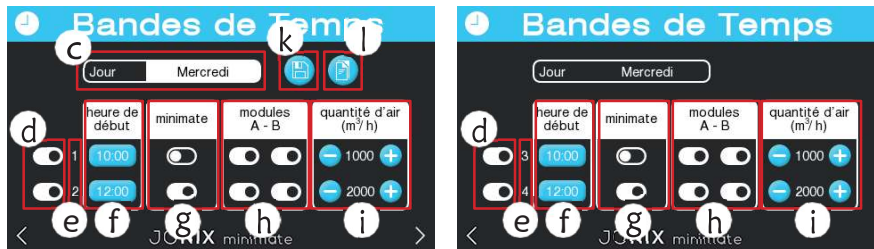
6.8.5.5 Bandes de Temps

Ce paramètre permet de configurer quatre tranches horaires maximum pour chaque jour de la semaine.

- a) **Activation/désactivation du mode tranches horaires.**
- b) **Réglage modalité tranches horaires** : permet d'accéder à la page écran de réglage des tranches horaires.



Une fois cliqué sur le bouton de réglage des tranches horaires, les pages écran suivantes :



- c) **Jour** : jour de la semaine sélectionné. Toute tranche horaire est caractérisée par des paramètres différents :
- d) **Activation/désactivation d'une tranche horaire.**
- e) **Numéro de la tranche horaire** : il est possible de configurer jusqu'à 4 tranches horaires pour chaque jour de la semaine.
- f) **Heure de début** : sert à configurer l'heure de début de cette tranche.
- g) **minimate** : activation/désactivation du JONIX minimate.
- h) **modules A - B** : activation/désactivation du ioniseur (A - B).
- i) **Quantité d'air (m³/h)** : configuration du débit du ventilateur.



La configuration de l'heure de début d'une tranche suivante (le même jour ou un autre jour) détermine implicitement l'heure de fin de la tranche horaire précédente.

- l) **Touche copier** : permet de copier les tranches horaires créées sur un ou plusieurs jours de la semaine différents du jour actuel. Appuyer sur cette touche pour faire apparaître une fenêtre de dialogue où configurer le jour à partir duquel copier les tranches horaires et le jour dans lequel copier les tranches horaires. Une fois l'opération confirmée, l'utilisateur est emmené dans la page-écran correspondant au jour dans lequel les tranches horaires viennent d'être copiées.



REMARQUE: il est possible de copier les tranches horaires créées dans un seul jour à la fois. Pour effectuer la copie sur plusieurs jours, il faut refaire l'opération autant de fois qu'il y a de jours dans lesquels vous souhaitez copier les tranches horaires.

- k) **Touche enregistrer** : lorsque l'utilisateur commence à modifier une tranche horaire, cette touche s'affiche pour indiquer que les modifications qui ont été effectuées nécessitent d'une sauvegarde. Une fois que vous avez terminé de créer ou de modifier les tranches horaires qui vous intéressent, appuyez sur la touche de sauvegarde afin que le système enregistre les nouvelles configurations. La touche de sauvegarde disparaît une fois que l'opération a été effectuée.



REMARQUE: il est nécessaire d'effectuer la sauvegarde avant de changer de jour ou de quitter la page-écran des tranches horaires sinon les modifications sont perdues.



Si vous ne configurez ou que vous n'activez qu'une seule tranche horaire dans un seul jour de la semaine, le système maintient le régime de fonctionnement configuré avec cette tranche horaire tant qu'elle ne sera pas désactivée ou tant qu'une nouvelle tranche horaire ne sera pas ajoutée.



Si les tranches horaires sont activées, il est impossible de modifier l'allumage et l'arrêt des ioniseurs ou le débit du ventilateur à partir des pages-écrans correspondantes (6.8.2 et 6.8.4).

6.8.5.6 Entretien

Ce paramètre permet d'accéder aux menus d'entretien des éléments du dispositif qui nécessitent de cette opération : les ioniseurs et les filtres.

- a) Accès au menu "Entretien Ioniseurs".
- b) Accès au menu "Entretien Filtres".

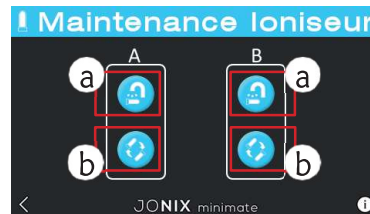


Maintenance Ioniseur

Ce paramètre permet d'enregistrer dans le système le type d'intervention d'entretien effectuée sur les modules ioniseurs (A - B).

- a) **Nettoyage:** il enregistre l'intervention de nettoyage.
- b) **Remplacement:** il enregistre l'intervention de remplacement.

Appuyer sur l'une des touches associées au dispositif respectif pour afficher un message qui confirme que le système a bien enregistré l'opération d'entretien effectuée.



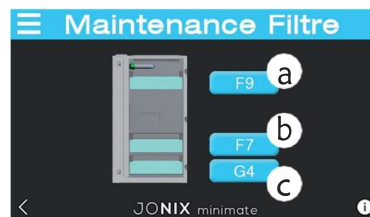
NOTE : Cette opération ne représente aucun entretien des composants mais seulement l'enregistrement de l'intervention effectuée par l'utilisateur. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre "Entretien" de ce manuel.

Maintenance Filtre

Ce paramètre permet d'enregistrer dans le système le type d'intervention d'entretien effectuée sur les filtres.

- a) Filtre F9 (ou H13).
- b) Filtre F7.
- c) Filtre G4.

Appuyer sur l'une des touches associées au dispositif respectif pour afficher un message qui confirme que le système a bien enregistré l'opération d'entretien effectuée.



NOTE : Cette opération ne représente aucun entretien des composants mais seulement l'enregistrement de l'intervention effectuée par l'utilisateur. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre "Entretien" de ce manuel.

6.8.5.7 Historique des alarmes

Ce paramètre permet de visualiser l'historique des messages d'alarme lancés par le dispositif dans un intervalle de temps donné.



6.8.5.8 Configuration

a) **Configuration avancée** : menu réservé aux techniciens autorisés, non accessible à l'utilisateur final.



6.8.5.9 Page-écran multimédia

Elle permet d'accéder au contenu multimédia installé dans le système.

- a) **Photo** : permet de visualiser les photos.
- b) **Vidéo**: permet de visualiser les vidéos.



NOTE: s'il n'y a pas de contenus multimédia, les icônes sont éteintes.



7 - ENTRETIEN

7.1 MISES EN GARDE



AVANT D'ENTREPRENDRE TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN, VEILLER À CE QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT, DE MANIÈRE ACCIDENTELLE. IL FAUT DONC COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- Il appartient à l'utilisateur d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées ci-après sur le dispositif.
- En cas de dysfonctionnement, déconnecter le dispositif du réseau et consulter un personnel spécialisé (revendeur, Fabricant).
- Seul un personnel préposé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien.



Pour toutes les opérations d'entretien, il est bon d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

La fréquence des opérations à effectuer pour garantir un entretien correct du dispositif JONIX minimate dépend essentiellement de la qualité de l'air traité.

L'air peut être particulièrement néfaste pour les condensateurs s'il contient des substances polluantes ou agressives comme :

- des fumées industrielles
- du sel
- des émanations chimiques
- des poussières lourdes



Ces substances, en entrant en contact avec l'intérieur ou les surfaces extérieures de l'appareil par le biais du flux d'air ou par exposition directe, peuvent causer avec le temps qui passe et en l'absence d'un entretien systématique adéquat, une décroissance structurelle et fonctionnelle du dispositif et de ses performances.

7.2 ENTRETIEN ORDINAIRE

Le dispositif JONIX minimate nécessite d'un entretien réduit qui consiste en un nettoyage périodique et régulier des tubes ionisants et dans le contrôle des filtres.

La fréquence de nettoyage varie selon les applications, d'habitude on conseille environ une fois par mois. Le dispositif JONIX minimate a été conçu pour lancer une alarme toutes les 1 000 heures de fonctionnement sur la nécessité de nettoyer les tubes ionisants.

En cas de fonctionnement dans des locaux très contaminés, l'électronique du dispositif pourrait toutefois intervenir même si cet intervalle de temps n'est pas encore passé.

7.2.1 Nettoyage des Tubes Ionisants



Effectuer le nettoyage des tubes ionisants à chaque fois qu'il est indiqué sur l'écran.

Fig. 03 : Éteindre le dispositif en mettant l'interrupteur On/off dans la position 0. Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.

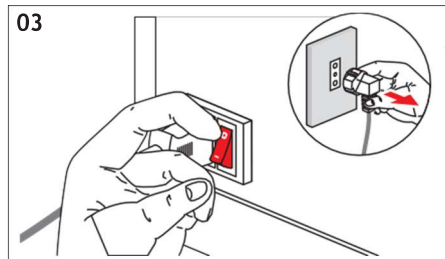


Fig. 04 : Ouvrir par la poignée le panneau antérieur pour accéder aux tubes ionisants.

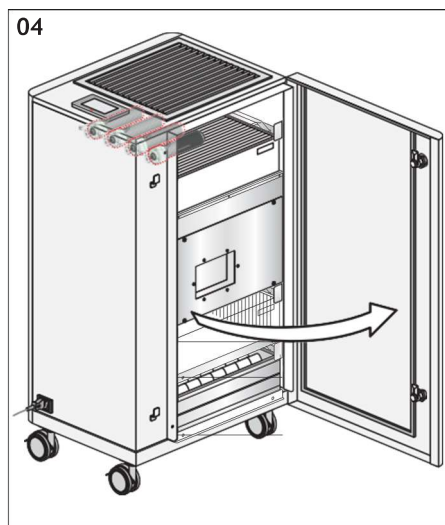


Fig. 05 : Dévisser délicatement les tubes en intervenant sur la base en plastique vert. En cas de difficultés, retirer d'abord la grille à l'extérieur..

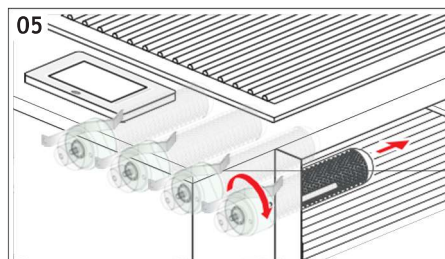


Fig. 06 : Retirer le treillis à l'extérieur du tube si cela n'a pas déjà été fait au point précédent. Si l'opération est difficile, tournez le treillis autour du verre pendant que vous tirez pour la retirer.

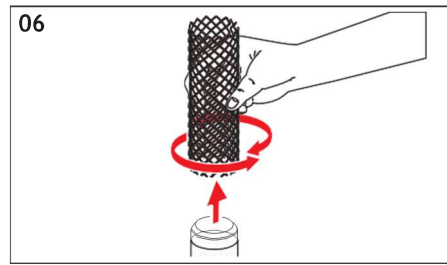
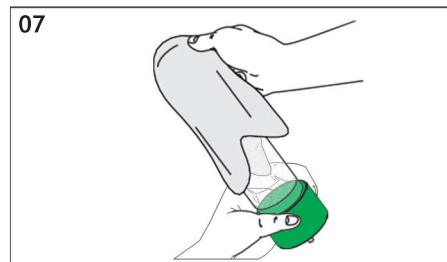


Fig. 07 : Nettoyer le verre avec un chiffon légèrement humidifié.



Ne pas utiliser de détergents liquides ou en spray, de savons, etc.



Contrôler que le tube soit en parfait état: il ne doit pas y avoir de fissures ou d'autres dommages; sinon, il doit être remplacé. Dès la constatation d'une couche blanchâtre sur la feuille métallique percée à l'intérieur du verre, cela signifie qu'il faut remplacer le tube.

En général, le remplacement des tubes doit être effectué dans les 18 mois d'utilisation.

Fig. 08 : Laver le treillis sous un jet d'eau chaude et essuyer soigneusement avec un linge.



Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.

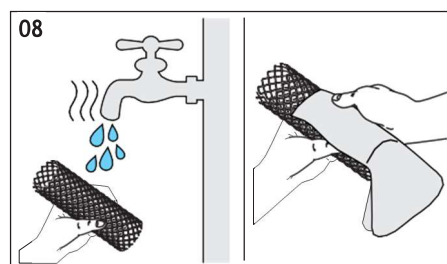


Fig. 09 : Replacer le treillis métallique externe sur le verre du tube de manière à ce qu'il se superpose exactement à la tôle à l'intérieur.



Dans tous les cas, laisser une distance minimale de 3 mm par rapport à la base du tube.

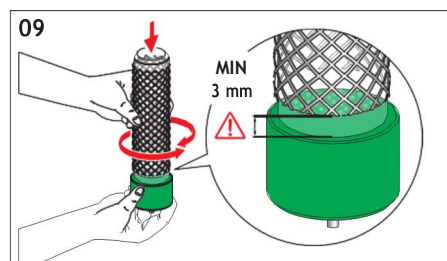



Fig. 10 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte). Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre ainsi qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

ATTENTION: ne pas forcer le serrage de la vis une fois celle-ci arrivée en fin de course.

 Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

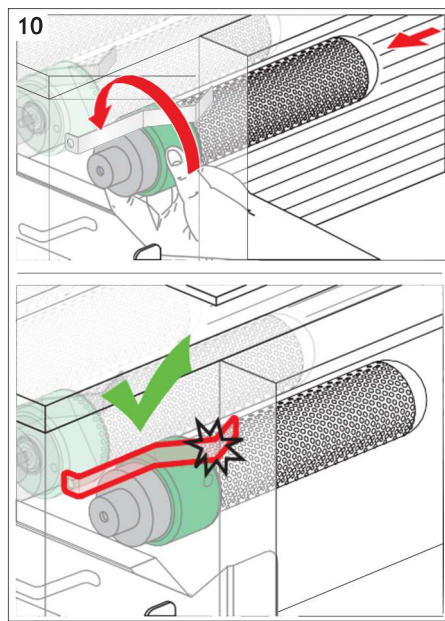
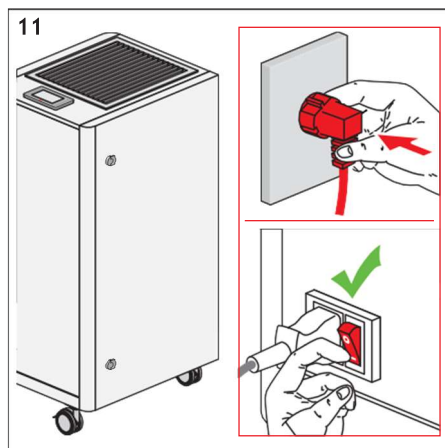
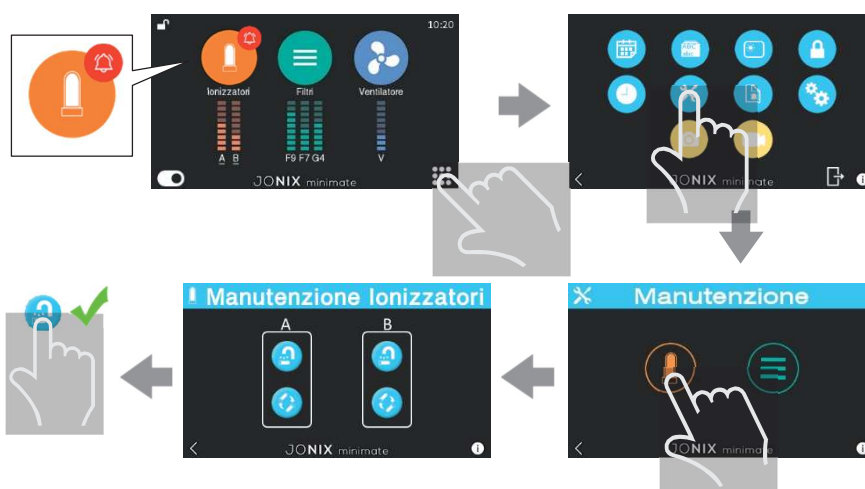


Fig. 11 : Fermer le panneau antérieur. Allumer le dispositif en plaçant le bouton d'allumage et d'arrêt dans la position I.




Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran :



Réinitialiser l'alarme lancée par le dispositif sur la page-écran des alarmes :



 Vérifier le fonctionnement correct des condensateurs : vous devez entendre un léger sifflement. Vérifier que le dispositif réponde aux commandes.
Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter un personnel spécialisé.
L'absence d'entretien des tubes ionisants quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.2.2 Nettoyage extérieur du dispositif

Nettoyer l'extérieur du dispositif avec un chiffon humide.



Ne pas utiliser de détergents liquides ou en spray, de savons, etc.

7.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les composants du dispositif exposés à une usure dans le temps telle à entrainer leur remplacement, sont:

- tubes ionisants : les traces d'usure indiquant le besoin de remplacer le composant, sont l'apparition d'oxyde sur le filet (aspect blanchâtre) à l'intérieur du condensateur et l'opacification du verre. Le dispositif signale la nécessité de remplacement du composant après 14000 heures de fonctionnement.
- filtres : ces composant, suite à leur fonction de barrière, vont s'obstruer jusqu'à empêcher la circulation de l'air. Les capteurs dans le JONIX minimate signalisent quand il faut remplacer les composants afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif.

7.3.1 Procédure de remplacement des tubes ionisants



Effectuer le remplacement des tubes ionisants à chaque fois qu'il est indiqué sur l'écran.

Fig. 12 : Éteindre le dispositif en manipulant l'interrupteur lumineux ON/OFF et en le plaçant dans la position **O**. Débrancher la fiche d'alimentation du réseau électrique.

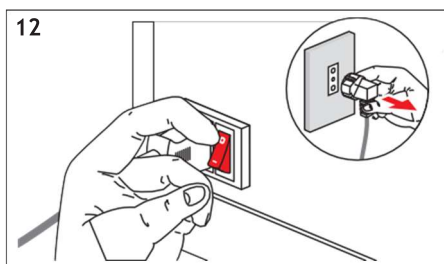


Fig. 13 : Ouvrir par la poignée le panneau antérieur pour accéder aux tubes ionisants.

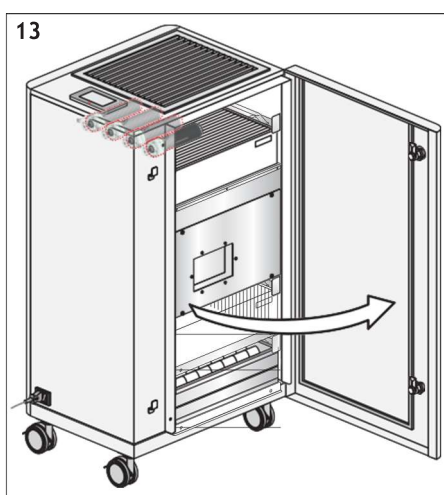


Fig. 14 : Dévisser délicatement les tubes en intervenant sur la base en plastique vert. En cas de difficultés, retirer d'abord la grille à l'extérieur..

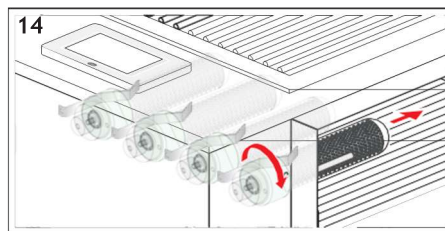


Fig. 15 : Visser les nouveaux tubes dans leur siège en les prenant par la base en plastique verte.

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre ainsi qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

ATTENTION: ne pas forcer le serrage de la vis une fois celle-ci arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

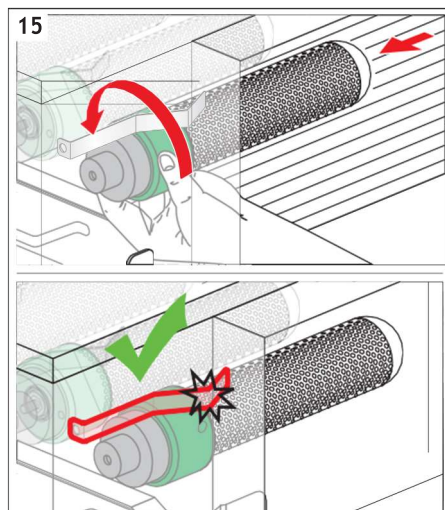
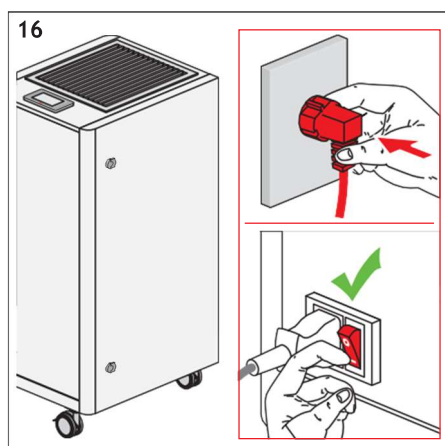
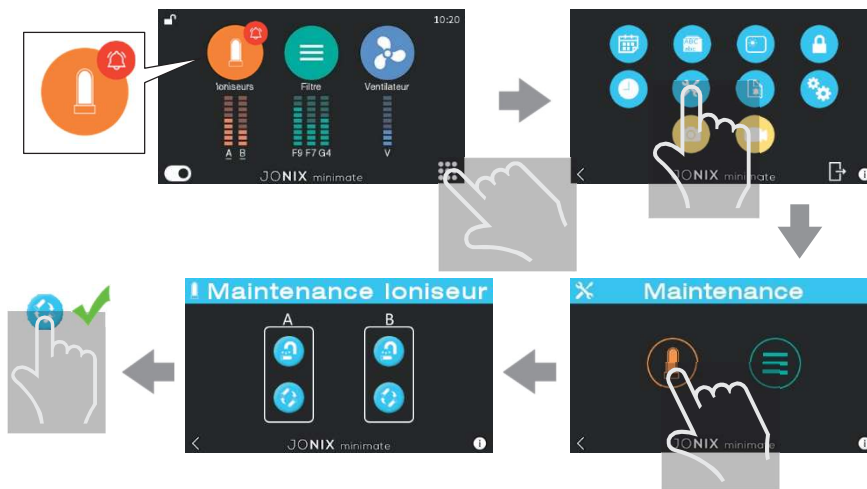


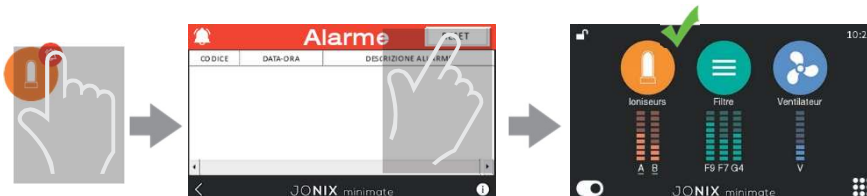
Fig. 16 : Fermer le panneau antérieur. Allumer le dispositif en plaçant le bouton d'allumage et d'arrêt dans la position I.




Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran :



Réinitialiser l'alarme lancée par le dispositif sur la page-écran des alarmes :



 Vérifier le fonctionnement correct des condensateurs : vous devez entendre un léger sifflement. Vérifier que le dispositif réponde aux commandes.
Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter un personnel spécialisé.
L'absence de remplacement des tubes ionisants quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.3.2 Procédure de remplacement des filtres



Effectuer le remplacement des filtres à chaque fois qu'il est indiqué sur l'écran.

Fig. 17 : Éteindre le dispositif en manipulant l'interrupteur lumineux ON/OFF et en le plaçant dans la position O.

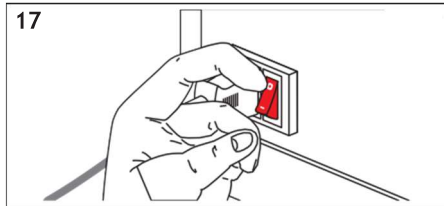


Fig. 18 : Ouvrir par la poignée le panneau antérieur pour accéder aux filtres.

Type de filtre :

- a) Filtre à particules fin F9 (ou H13)
- b) Filtre à particules fin F7
- c) Pré-filtre à particules grossier G4



NOTE: contrôler périodiquement la condition du filtre G4 (point "c"), quelles que soient les indications de l'écran, surtout dans les lieux poussiéreux. Si le filtre est sale et ce n'est pas encore le temps de le remplacer, veuillez le nettoyer tout en utilisant un aspirateur.

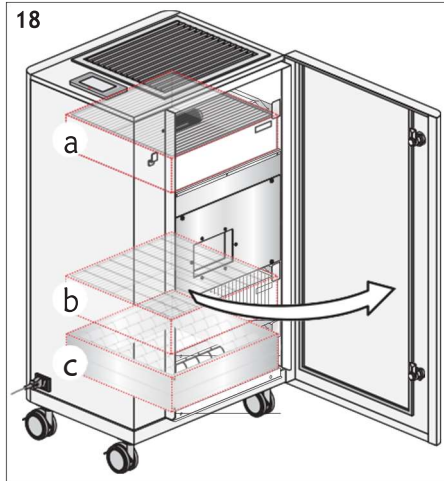
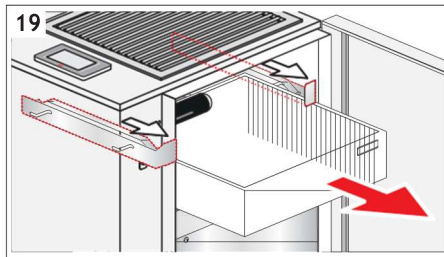


Fig. 19: Tirer les languettes de blocage des filtres vers l'extérieur du dispositif. Extraire les filtres.



NOTE: Les filtres sales qui ne sont plus utilisables, doivent être éliminés conformément aux instructions du chapitre "ELIMINATION". Les filtres F9, F7 et G4 sont incinérables.

Fig. 20 : Positionner les filtres propres/neufs.
Poussez les languettes de blocage du filtre vers le dispositif jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

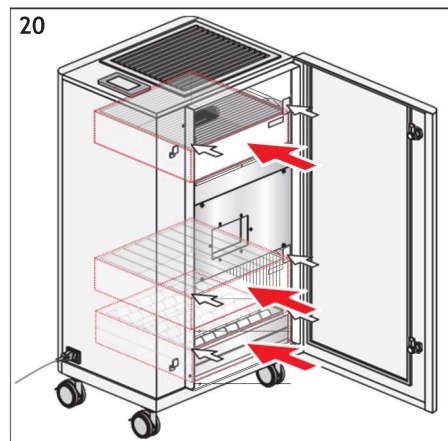
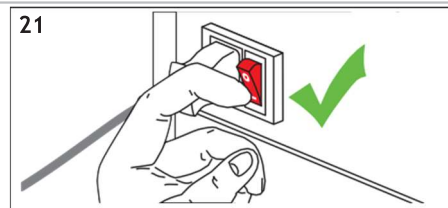
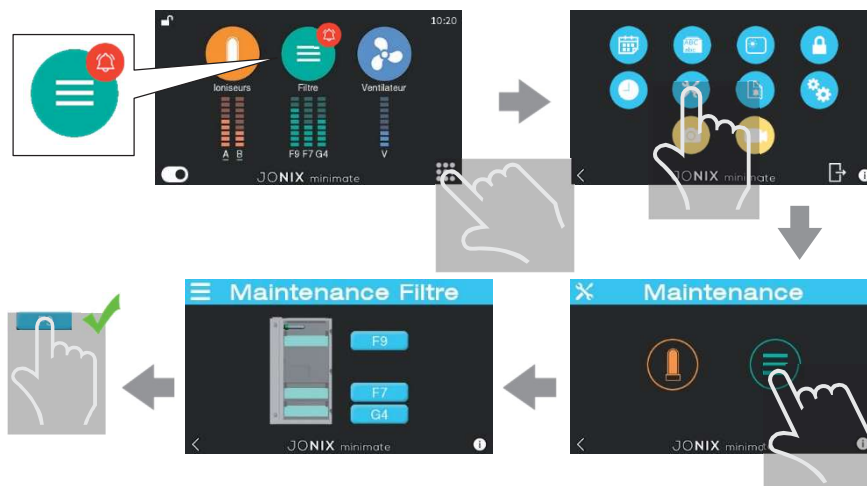


Fig. 21 : Fermer le panneau antérieur.
Allumer le dispositif en plaçant le bouton d'allumage et d'arrêt dans la position I.



Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran :




Réinitialiser l'alarme lancée par le dispositif sur la page-écran des alarmes :



8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET PANNES ÉVENTUELLES

Ce paragraphe récapitule les problèmes les plus fréquents susceptibles de se manifester lors de l'utilisation du dispositif. Avant de contacter le service clients, effectuer les vérifications décrites dans la liste reportée ci-dessous.

PROBLÈME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
Alarme filtre sale.	Les capteurs associés au filtre détectent une différence de débit d'air trop élevée entre l'entrée et la sortie du filtre.	On doit remplacer le filtre. Suivre la procédure du paragraphe 7.3.2.
Alarme entretien module ionisant.	Le système détecte le besoin de nettoyage du module ionisant.	On doit nettoyer les tubes du module ionisant se référant à l'alarme. Suivre la procédure de nettoyage des tubes ionisants au paragraphe 7.2.1.
Alarme remplacement module ionisant.	Le système détecte la nécessité de remplacer les tubes pour le module ionisant.	On doit remplacer les tubes du module ionisant se référant à l'alarme. Suivre la procédure de remplacement des tubes ionisants au paragraphe 7.3.1.
Alarme module ionisant.	Le système détecte une anomalie de fonctionnement du module ionisant.	On doit nettoyer ou remplacer les tubes du module ionisant se référant à l'alarme. Suivre la procédure de nettoyage; si l'alarme persiste, veuillez suivre la procédure de remplacement des tubes ionisants au paragraphe 7.3.1.

 En cas de dysfonctionnement différent de ceux décrits ci-dessus, consulter un personnel spécialisé (revendeur, Fabricant).

Débrancher l'appareil de la prise de courant et consulter également un personnel d'assistance qualifié lorsqu'un ou plusieurs des cas suivants de présentent:

- Le cordon d'alimentation est abîmé ou détérioré.
- La fiche d'alimentation est abîmée ou détériorée.
- De l'eau ou du liquide a été versé sur l'appareil.
- En cas de dysfonctionnement malgré l'exécution correcte de toutes les procédures d'installation.

9 - ÉLIMINATION

À la fin de leur vie utile, les dispositifs JONIX cube doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où ils sont installés. Les matériaux qui composent les unités sont:

- Acier inox.
- Aluminium.
- Verre.
- Nylon.
- Plastique.
- Papier et carton.
- Bois.



GESTION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ce produit relève du champ d'application de la Directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (RAEE). L'appareil ne peut pas être éliminé avec les déchets domestiques car il est composé de matériaux pouvant être recyclés par les structures prévues à cet effet. Demander en mairie l'emplacement de la plateforme écologique de votre commune pouvant accueillir le produit en vue de son élimination et recyclage. Rappelons en outre qu'en cas d'achat d'un appareil équivalent, le fournisseur est tenu de retirer gratuitement le produit devant être éliminé. Le produit ne présente aucun danger pour la santé et l'environnement car il ne contient aucune des substances toxiques répertoriées par la Directive 2011/65/UE (RoHS), mais son abandon dans l'environnement peut avoir des conséquences négatives sur l'écosystème.

Lire attentivement les instructions avant la première utilisation de l'appareil. N'utiliser en aucun cas le produit pour une utilisation autre que celle prévue, afin d'éviter tout risque de choc électrique en cas d'utilisation incorrecte.

NOTES

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Le fabricant certifie par le présent document la fabrication conforme de l'appareil, l'utilisation de matériaux de première qualité, la réalisation de tous les essais finaux nécessaires et la conformité du produit avec les directives communautaires. Le produit est couvert par une période de garantie de 24 mois à compter de la date de remise à l'Utilisateur, date qui devra être prouvée par le document d'achat et par la copie du formulaire d'identification rempli. Ces documents devront être fournis au centre d'assistance avec l'appareil. Aux termes de l'art. 1495 c.c., toute personne souhaitant faire valoir la garantie doit communiquer la panne dans les 8 jours qui suivent sa constatation. La garantie se limite au remplacement et à la réparation de parties ou de pièces défectueuses, les frais de déplacement des techniciens, de transport, d'emballage, etc. n'étant pas compris. Les défaillances ou les dommages résultant d'un entretien incorrect, d'une mauvaise alimentation, d'une négligence, d'un manque d'expérience ou de toute autre chose non imputable au fabricant sont exclus de la garantie. Sont aussi exclues les pièces normalement sujettes à usure. Les défaillances dues à la négligence d'un utilisateur n'effectuant pas l'entretien de routine sont exclues de la garantie. La présente garantie ne comporte aucune indemnisation pour n'importe quel dommage direct ou indirect subi par les personnes ou les choses à cause d'un manque d'efficacité éventuel de l'appareil.
2. Toutes réparations, modifications et manipulations effectuées par l'utilisateur ou par un tiers non autorisé entraînent l'annulation immédiate de la garantie. Le fabricant est responsable des dommages causés par des appareils défectueux pendant dix ans à compter de la date de mise sur le marché des appareils en question, après quoi cette responsabilité retombe sur l'utilisateur en conformité avec la directive 85/374/CEE.
3. Pour toute intervention sous garantie, l'acheteur devra s'adresser uniquement au vendeur, aux centres d'assistance indiqués par le fabricant ou bien au fabricant proprement dit. La garantie donne droit au remplacement gratuit de la partie défectueuse. Le droit au remplacement de l'appareil tout entier est exclu de la garantie.
4. Dans le cadre de contestations concernant l'application de la garantie, la qualité ou les conditions des appareils fournis, l'acheteur ne peut ni suspendre ni retarder le paiement de la somme entière ou des différents versements.
5. Aucune indemnisation ne pourra être exigée par l'acheteur pour les conséquences dues à un arrêt des appareils.
6. La garantie est nulle et sans valeur dans les cas mentionnés ci-après:
 - a. Endommagement de l'appareil provoqué par les éléments suivants: chutes, flammes, renversements de liquides, foudre, catastrophes naturelles, toute cause ne dérivant pas d'un défaut de fabrication.
 - b. Installation incorrecte.
 - c. Le raccordement au réseau d'alimentation n'a pas été effectué correctement (tension nominale d'alimentation incorrecte). La connexion secteur est défectueuse (tension nominale d'alimentation incorrecte) ou il n'y a pas de dispositifs de protection adéquats.
 - d. Le numéro de série a été enlevé, effacé ou abîmé.
7. Les composants remplacés sous garantie doivent être restitués à la société JONIX Srl, laquelle s'occupera de l'expédition de la pièce de rechange. Toute pièce non restituée implique le paiement de la pièce de rechange de la part de la personne l'ayant commandée.
8. Ni le fabricant ni le Distributeur ne sont pas tenus de prêter des appareils de remplacement pendant la période de réparation.
9. Pour des raisons fiscales, les pièces de rechange seront fournies sous garantie uniquement si les prescriptions nécessaires auront été respectées pour que la garantie soit reconnue comme valable.
10. Pour tout autre cas qui ne serait pas considéré par ce Certificat de Garantie et par le règlement, se référer au Code Civil.
11. Les factures concernant la main-d'œuvre, les déplacements et la demande d'intervention seront payées au moment de leur présentation.
12. Le fabricant et le revendeur s'engagent à traiter les données recueillies conformément aux normes en vigueur en matière de traitement des données (y compris les données concernant le respect des mesures de sécurité) et conformément au contenu de la note d'information sur le traitement des données.

Signature

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

JONIX S.R.L.

LEGAL SITE Viale Spagna, 31/33 – 35020 Tribano (PD)
 SCIENTIFIC SITE Via Tegulaia 10/b - 56121 Pisa
 OPERATIVE SITE Via Romagnoli, 12/A - 40010 Bentivoglio (BO)

**declares that
 the following products**

<i>DESCRIPTION</i>	Devices for active sanitation and air purification	
<i>MODELS</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cube ● Mate - mini Mate ○ Steel 	<i>Select the model to which the declaration refers to</i>
<i>PRODUCT TYPE</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ JONIX cube ○ JONIX mate ● JONIX minimate ○ JONIX steel 	<i>Select the model to which the declaration refers to</i>
<i>product code</i>		xxx
<i>serial n°</i>		xxx

/FULFILS

to the requirements of the Machinery Directive 2006/42/EC

reference standard

EN 12100:2010
 EN 60204-1:2016

OTHER APPLICABLE DIRECTIVES

2011/65/EU ROHS Directive
 2014/30/EU EMC Directive (ex 2004/108/EC)
 2014/35/EU LVD Directive (ex 2006/95/EC)

reference standard

EN 60335-2-65:2003/A11:2012

Household and similar electrical appliances. Safety. Particular requirements for air-cleaning appliances

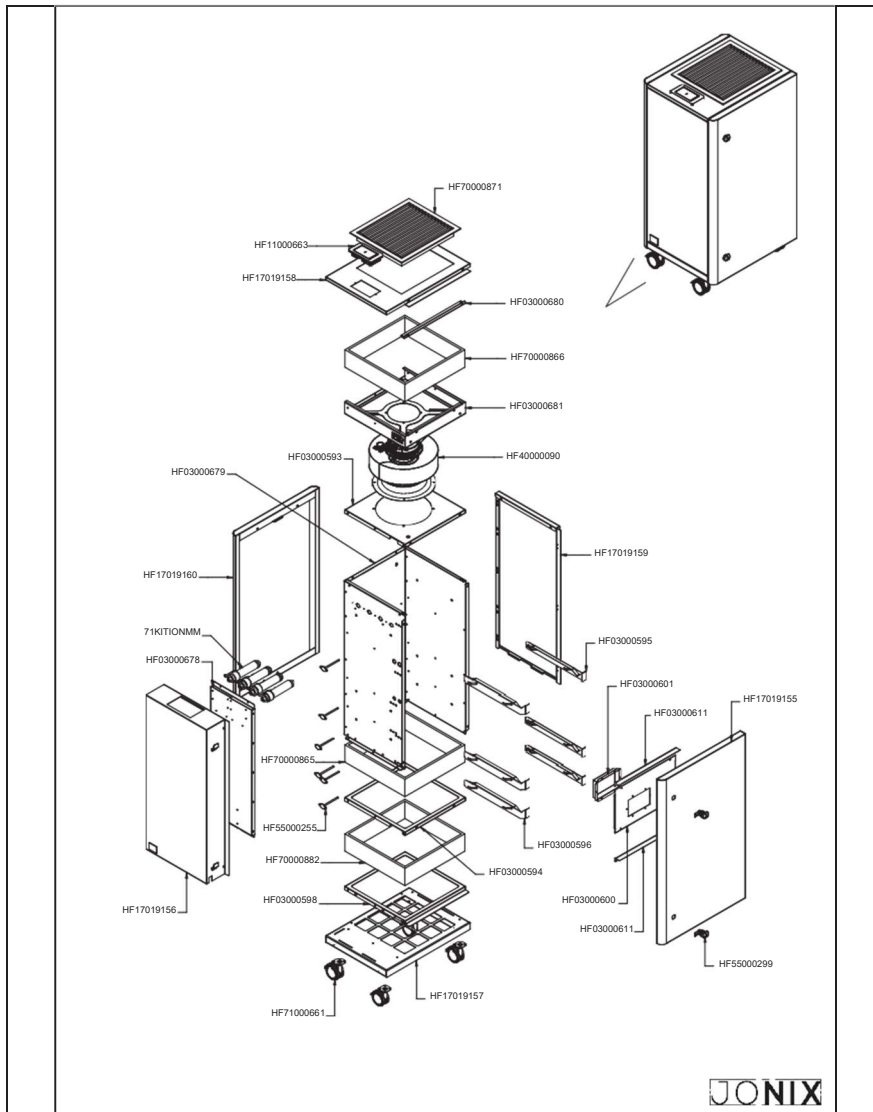
This declaration of conformity is issued under the total sole responsibility of the manufacturer

General manager **Mauro Mantovan**

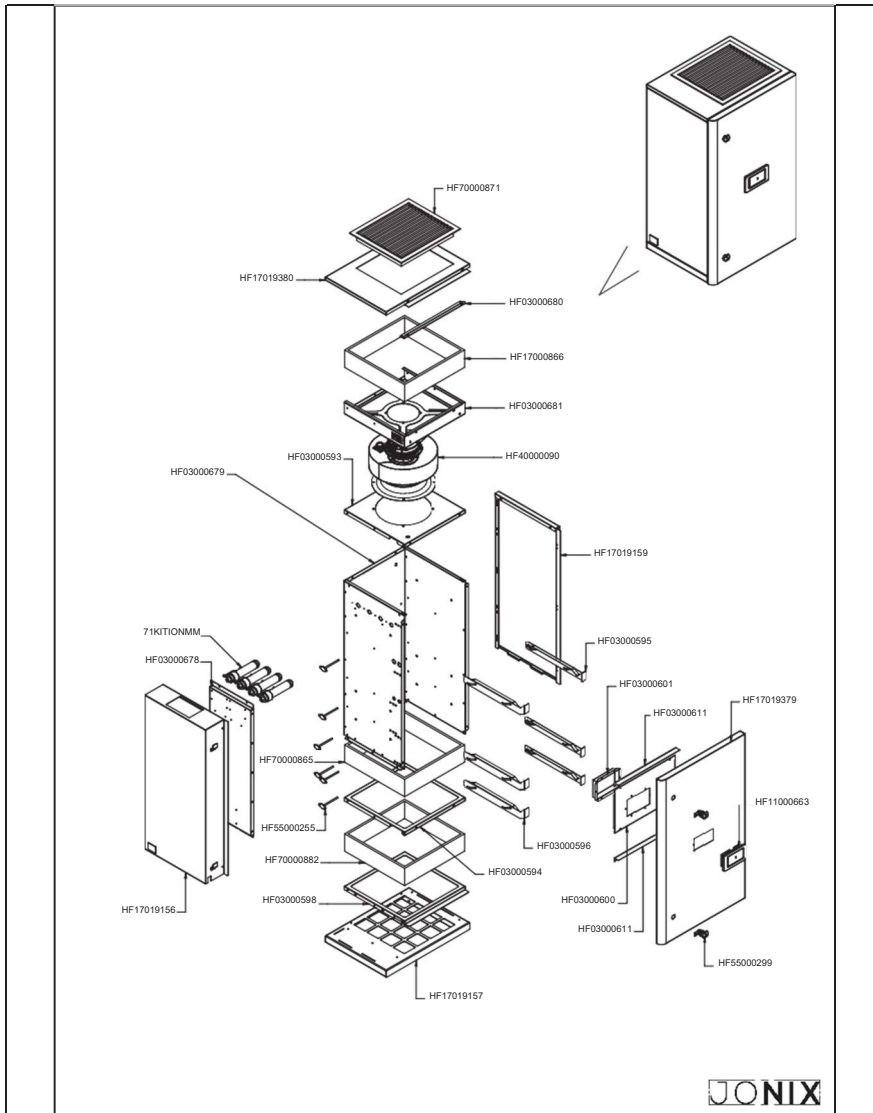


ANNEXES

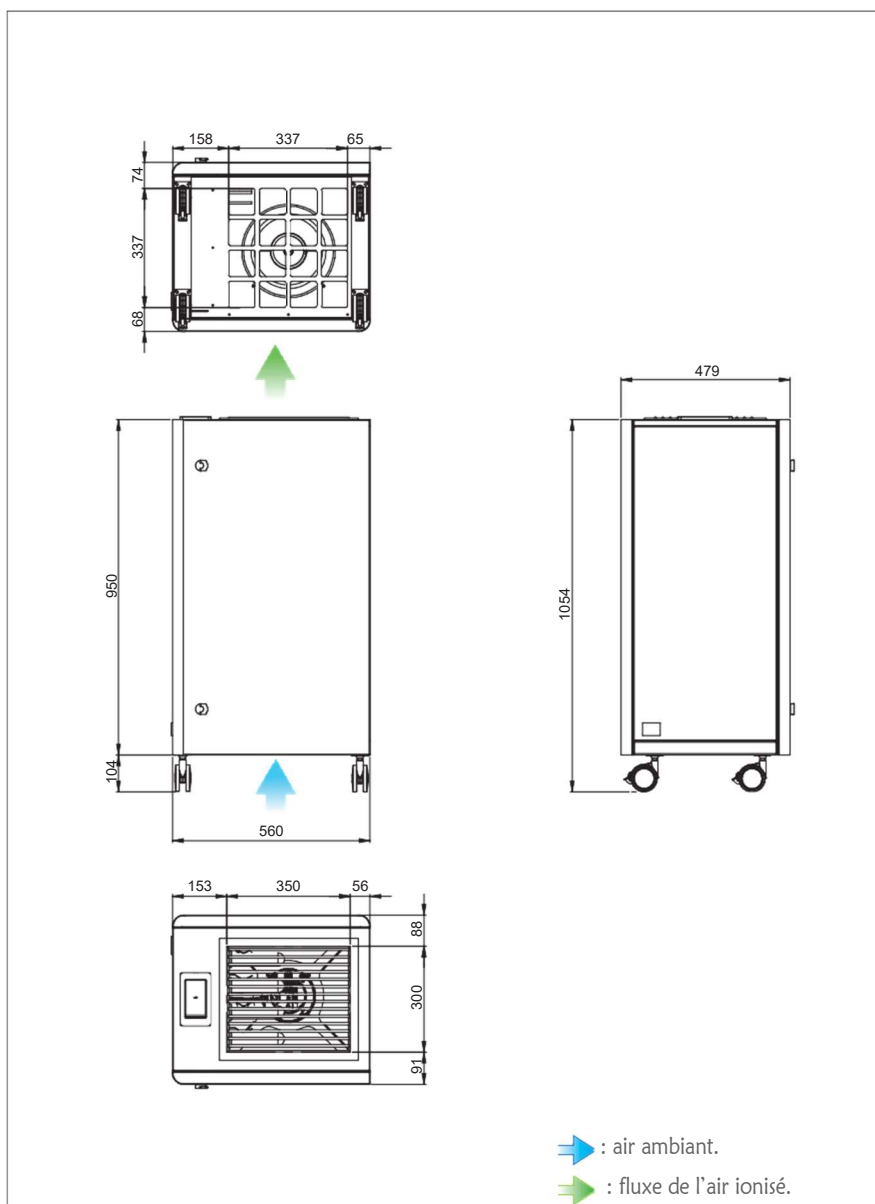
VUE ÉCLATÉE JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)



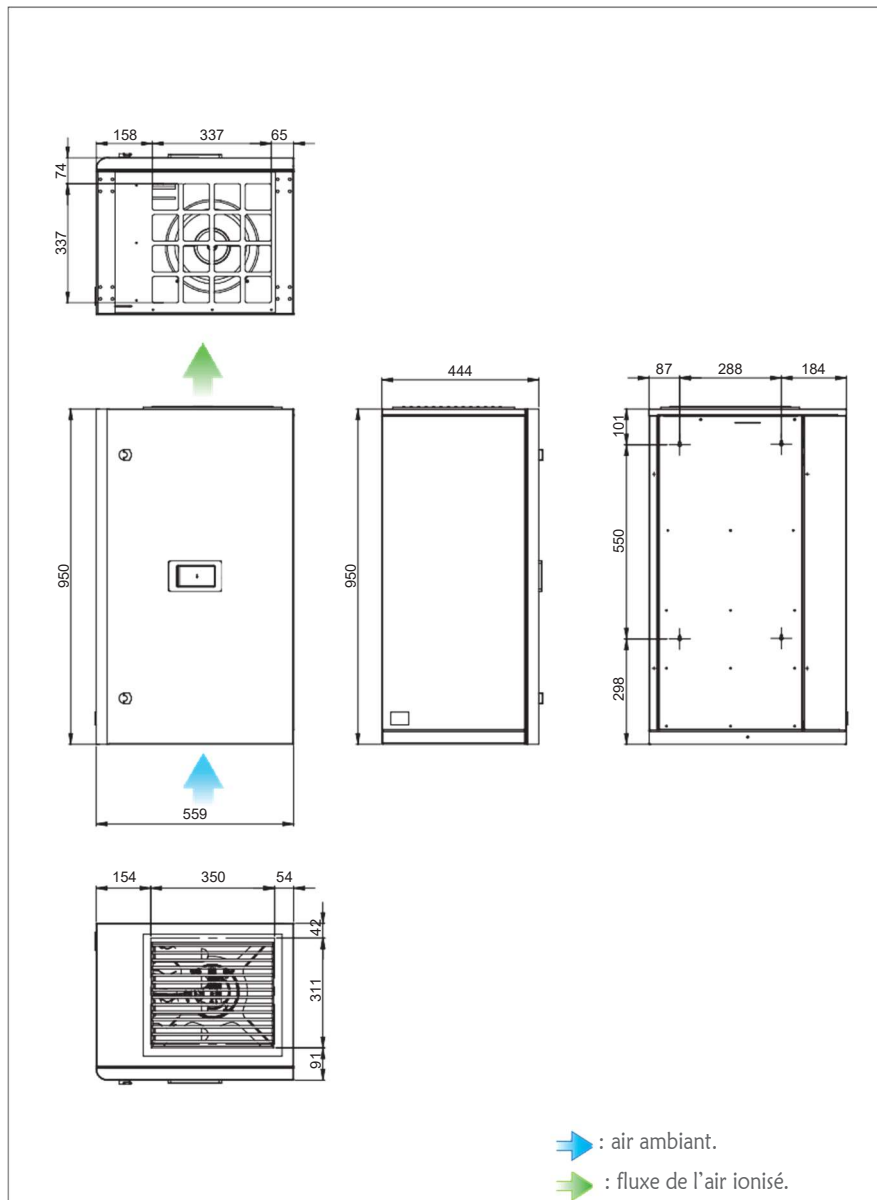
VUE ÉCLATÉE JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)




DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX minimate (VERSION SUR ROUES)



DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX minimate (VERSION SUSPENDUE)



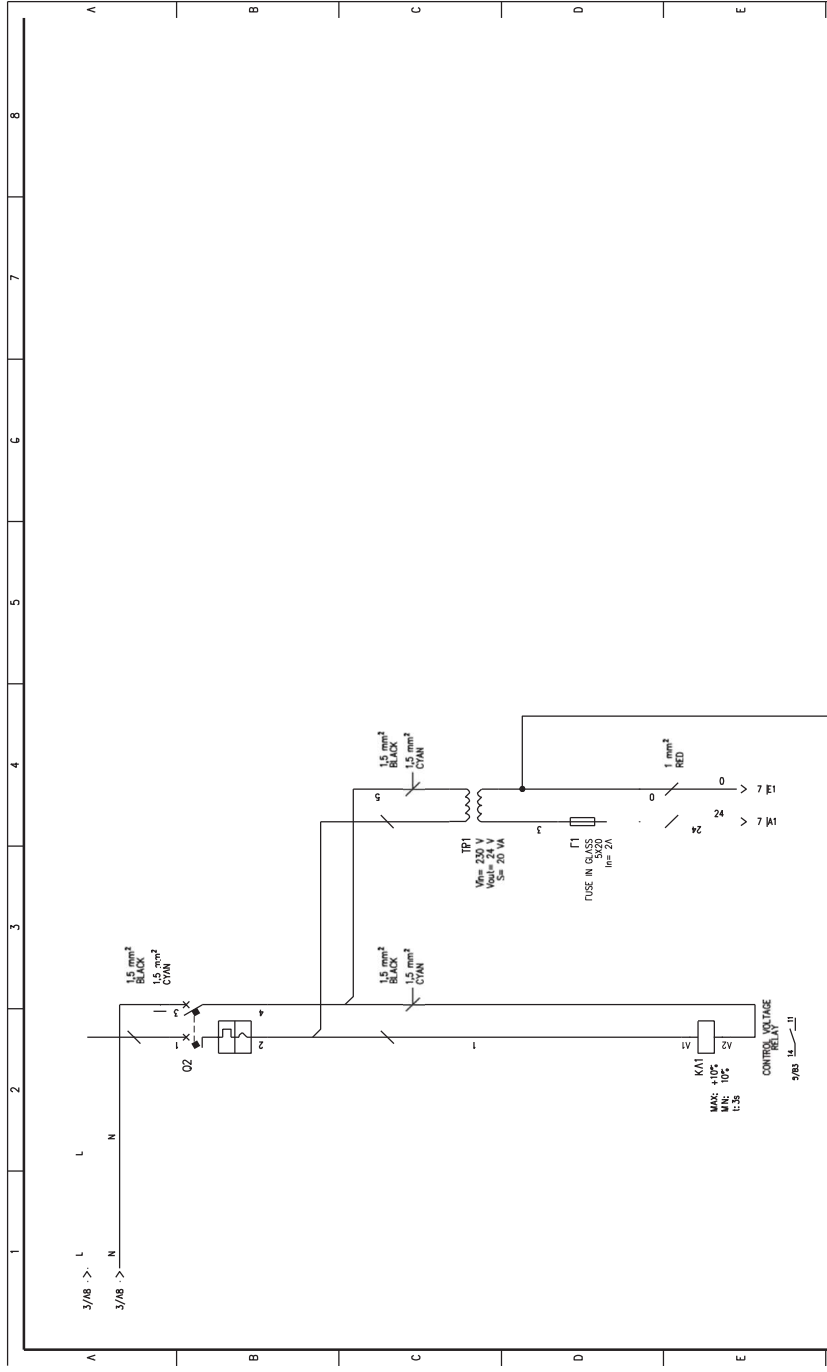
		Manufactured by HiRef S.p.a. Viale Spagno, 31/33 35020 Tribano (Padova) Italy tel: ++39 049 9588511 fax: ++39 049 9588522 web: www.hiref.it e@mail: info@hiref.it	
Serie	MINIMATE	Model	4
Drawing code	HF620P3431	Controller	pC00EM+
Power supply	230V/1~/50Hz+N	Auxiliary supply	24VAC
Created by	DP1	Date	07/03/2017
Revision by	AD1	On	21/12/2017
Index	C		
Max power (kW)	SEE TABLE ON PAGE 2		
FLA (A)	SEE TABLE ON PAGE 2		
LRA (A)	SEE TABLE ON PAGE 2		
Main protection	SEE TABLE ON PAGE 2		

REVISON	DATE	BY	DATE
C	21/12/2017	AD1	

DATE	07/03/2017
DP1	
AD1	
AD1	

TOTAL SHEET	19
CONTINUE	2
SHEET	1

REFERENCE NORMATIVE EN 60204															
A	MODEL	OPERATION	POWER SUPPLY	MAX ABSORBED POWER (kW)	MAX ABSORBED CURRENT (A)	LRA (A)	MAIN SUGGEST PROTECTION gG FUSE TYPE	MIN SUGGEST CROSS SECTION LINE (mm) VS MAX LENGTH (m) AIR TEMPERATURE 30°C - MULTICORE CABLE - CABLE INSIDE TUBE ON AIR							
								PVC INSULATED		EPR (G7-G10) INSULATED					
								CABLE WORKING TEMPERATURE 70°C	MAX LENGHT VOLTAGE DROP<4%	CABLE WORKING TEMPERATURE 90°C	MAX LENGHT VOLTAGE DROP <4%				
	MM4	/	LINE	0.56	2.46	/	10	1.5	53.4	1.5	53.4				
B															
C															
D															
E															
F	REVISON		DATE	07/03/2017						TOTAL SHEET	19				
	LAST	DATE	BY	DRAW						DEI	MINIMALE	4	HFG20R3431	CONTINUE	3
	C	21/12/2017	AD1	CHECKING										SHEET	2
				APPR						MM					



REVISON	DATE	DATE	BY	DATE	BY
C	21/12/2017	07/03/2017	ADJ	ADJ	ADJ
			ADJ	ADJ	ADJ

TOTAL SHEET	19
CONTINUE	5
SHEET	4

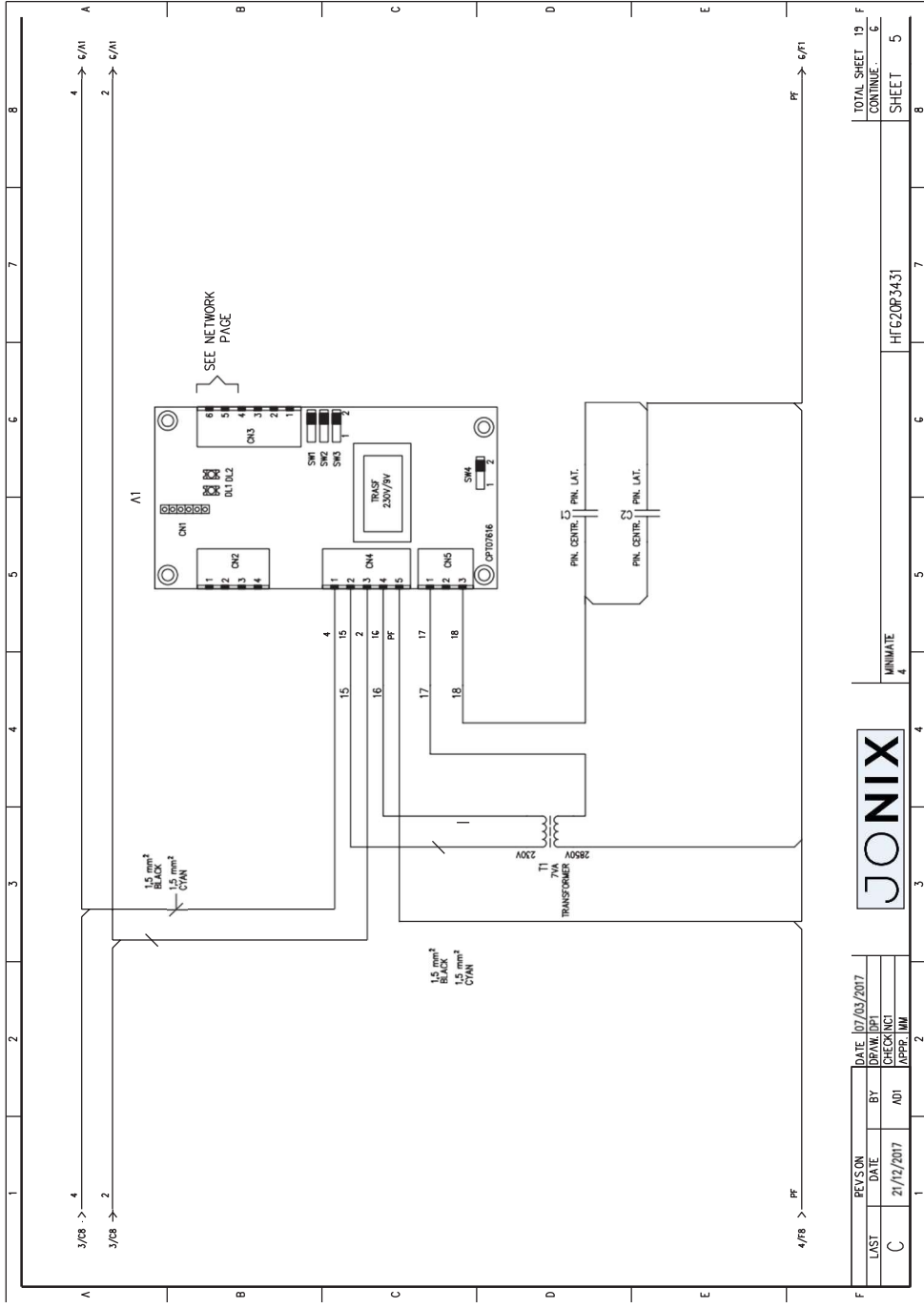
HTG20P3431

MINIMATE
4

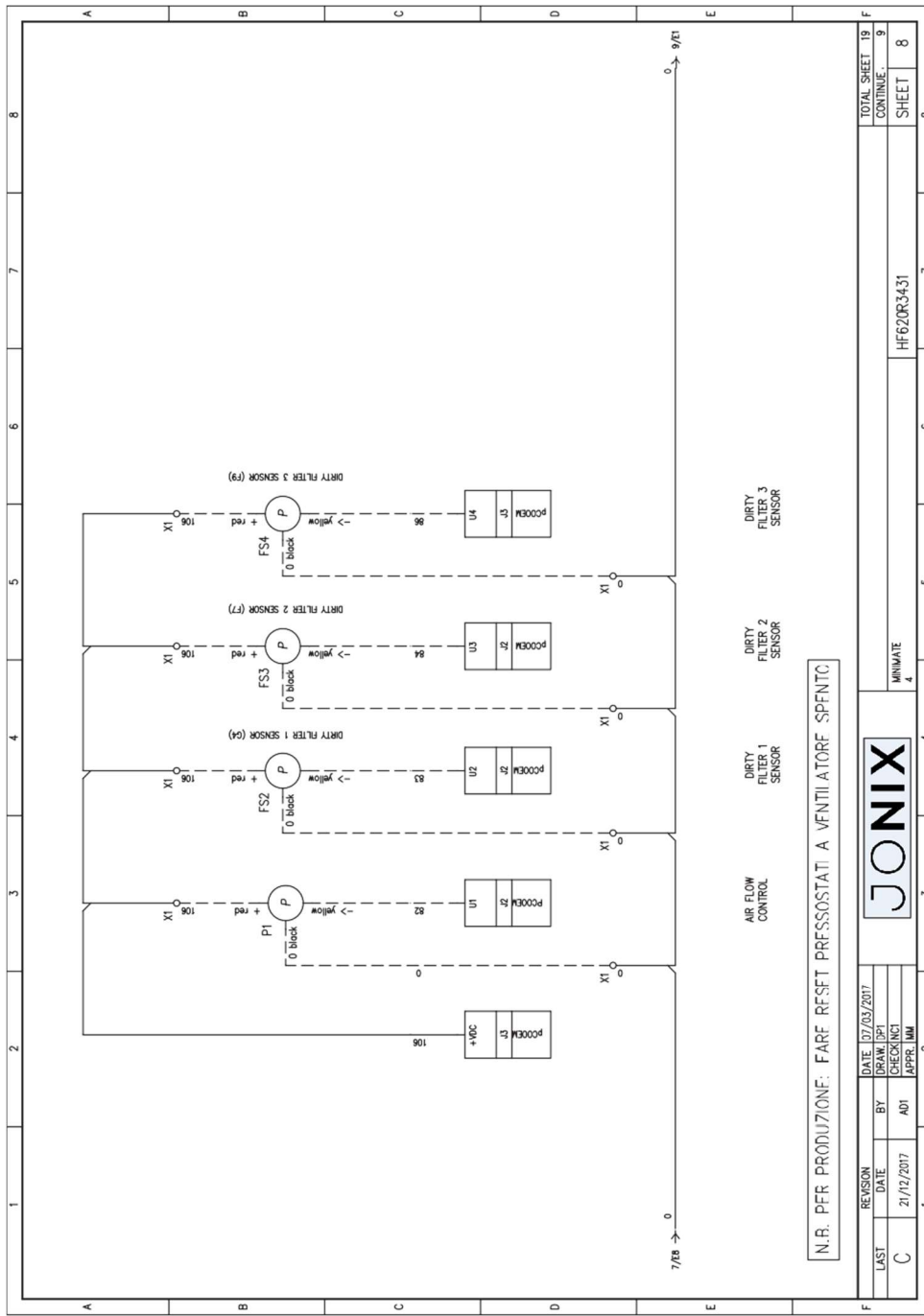
3/78 > 1 2 3 4 5 6 7 8

PF → 5/71

3/78 > PF



REVISON	DATE	BY	DATE	07/03/2017	DATE	07/03/2017	TOTAL SHEET 19
LAST	C	21/12/2017	AD1	AD1	AD1	AD1	CONTINUE... 6
							HTG20R3431
MINIMATE							SHEET 5
							8



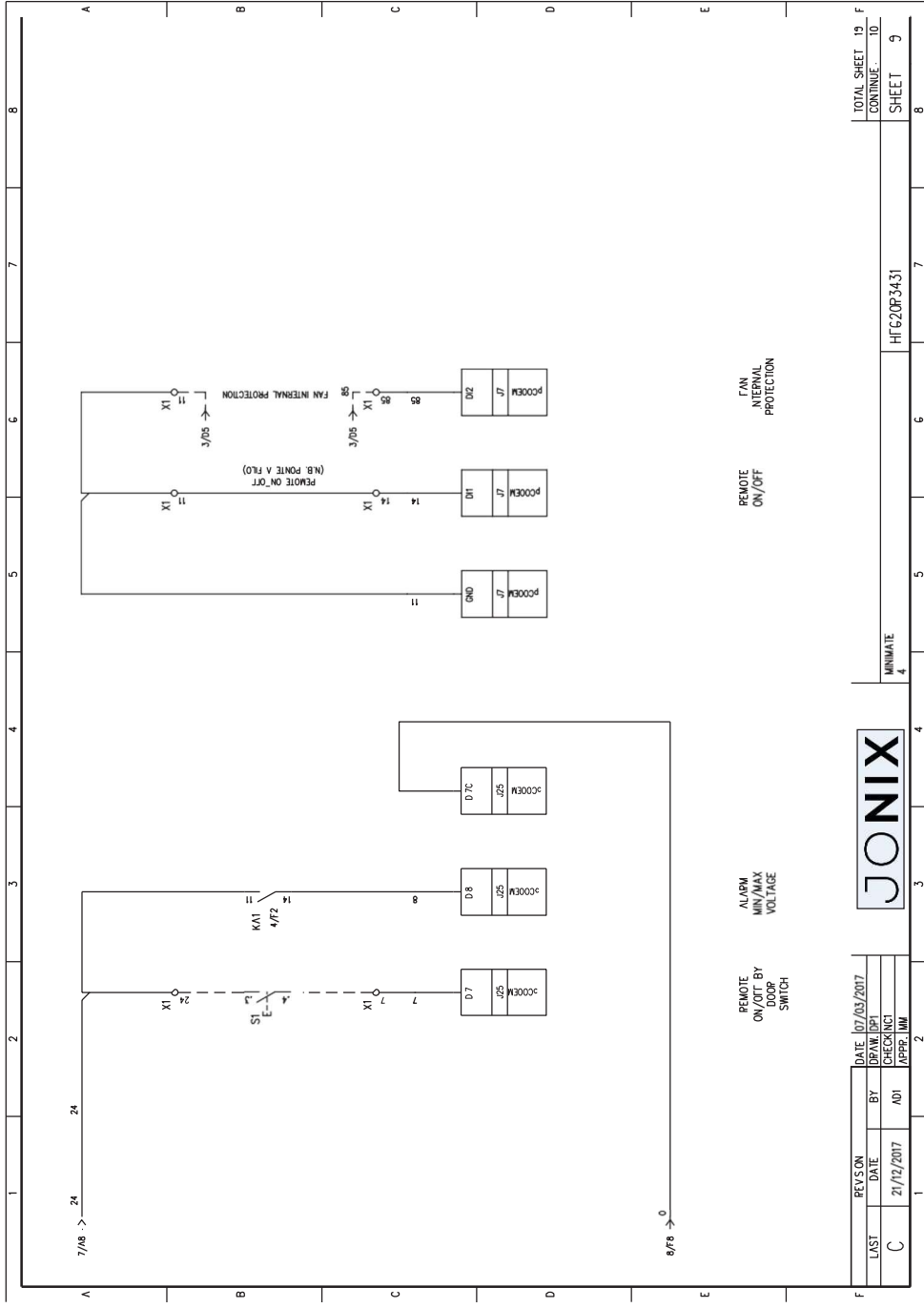
N.B. PER PRODUZIONE: FARE RESET PRESSOSTATI A VENTILATORE SPFNTO

REVISION		DATE	13/03/2017
LAST	C	DATE	21/12/2017
		BY	A01
		CHECK/INCHI	
		APPR. ILM	



MINIMATE	4
HFE20R3431	

TOTAL SHEET	19
CONTINUE	9
SHEET	8



REV'S ON	DATE	BY	DATE	BY	DATE	BY	DATE	BY	DATE	BY	DATE	BY	DATE	BY
C	21/12/2017	AD1	21/12/2017	AD1	07/03/2017	AD1	07/03/2017	AD1	07/03/2017	AD1	07/03/2017	AD1	07/03/2017	AD1

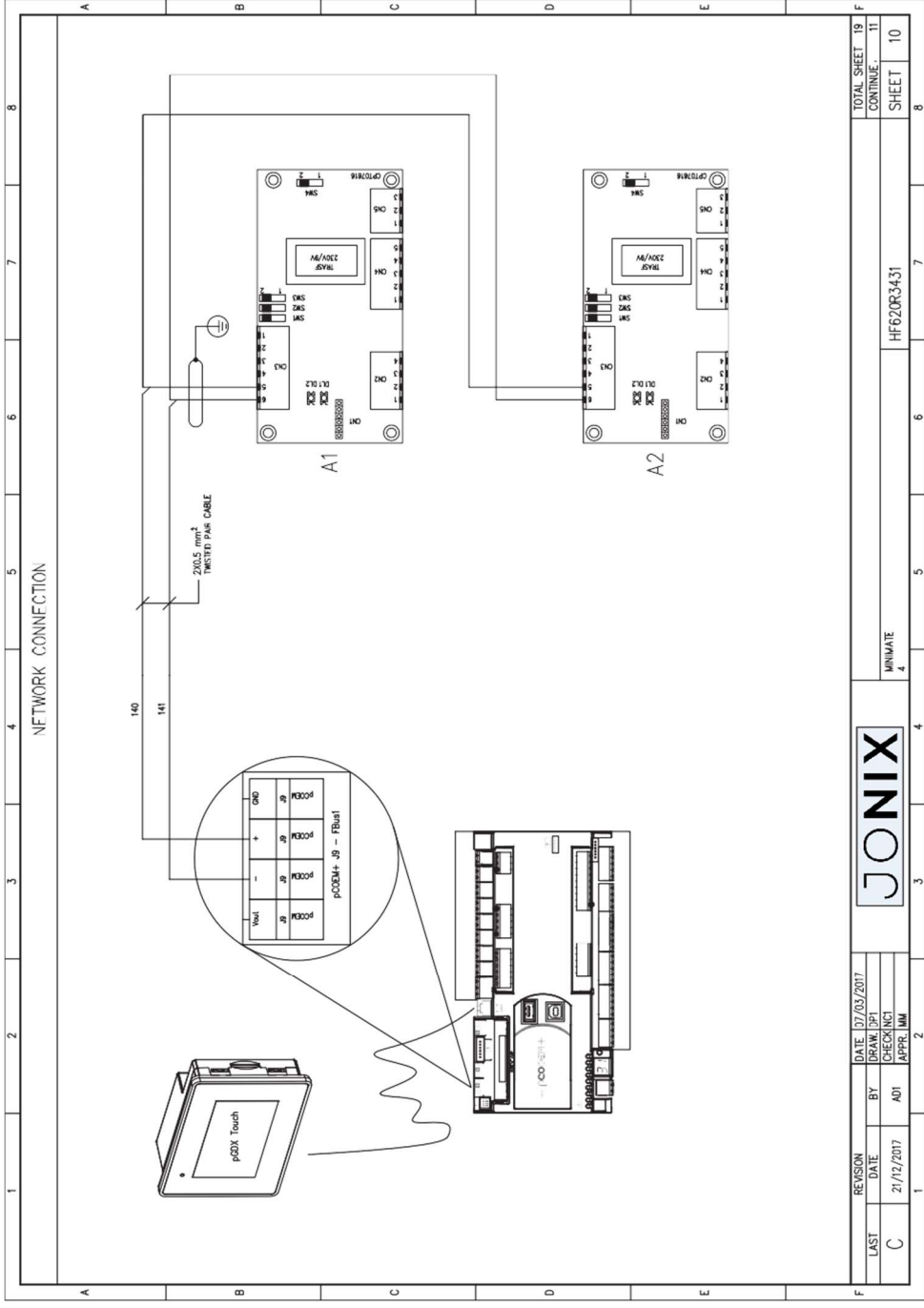


HTG20P3431

TOTAL SHEET 19
CONTINUE ID
SHEET 9

MINIMATE
4

REMOTE ON/OFF BY DOOR SWITCH
ALARM MIN/MAX VOLTAGE
REMOTE ON/OFF
FAN INTERNAL PROTECTION



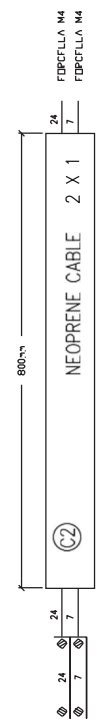
REVISION		DATE	07/03/2017	TOTAL SHEET		19
LAST	C	DATE	21/12/2017	BY	AD1	CONTINUE
		CHECK	INCI	MINUTE		4
		APPR.	MM	HFE2ORJ431		11
				SHEET		10
						8

CABLES KIT (THE LENGHT OF THE CABLES S REFERRED TO EXTERNAL SIDE OF THE ELECTRICAL PANEL) – HFG90003709



FASTON RFF. F 60BP
 FASTON RFF. F 60BP
 FASTON RFF. F 60BP
 FASTON RFF. F 60BP

FASTON RFF. F 60BP



FDPFCFLA M4
 FDPFCFLA M4

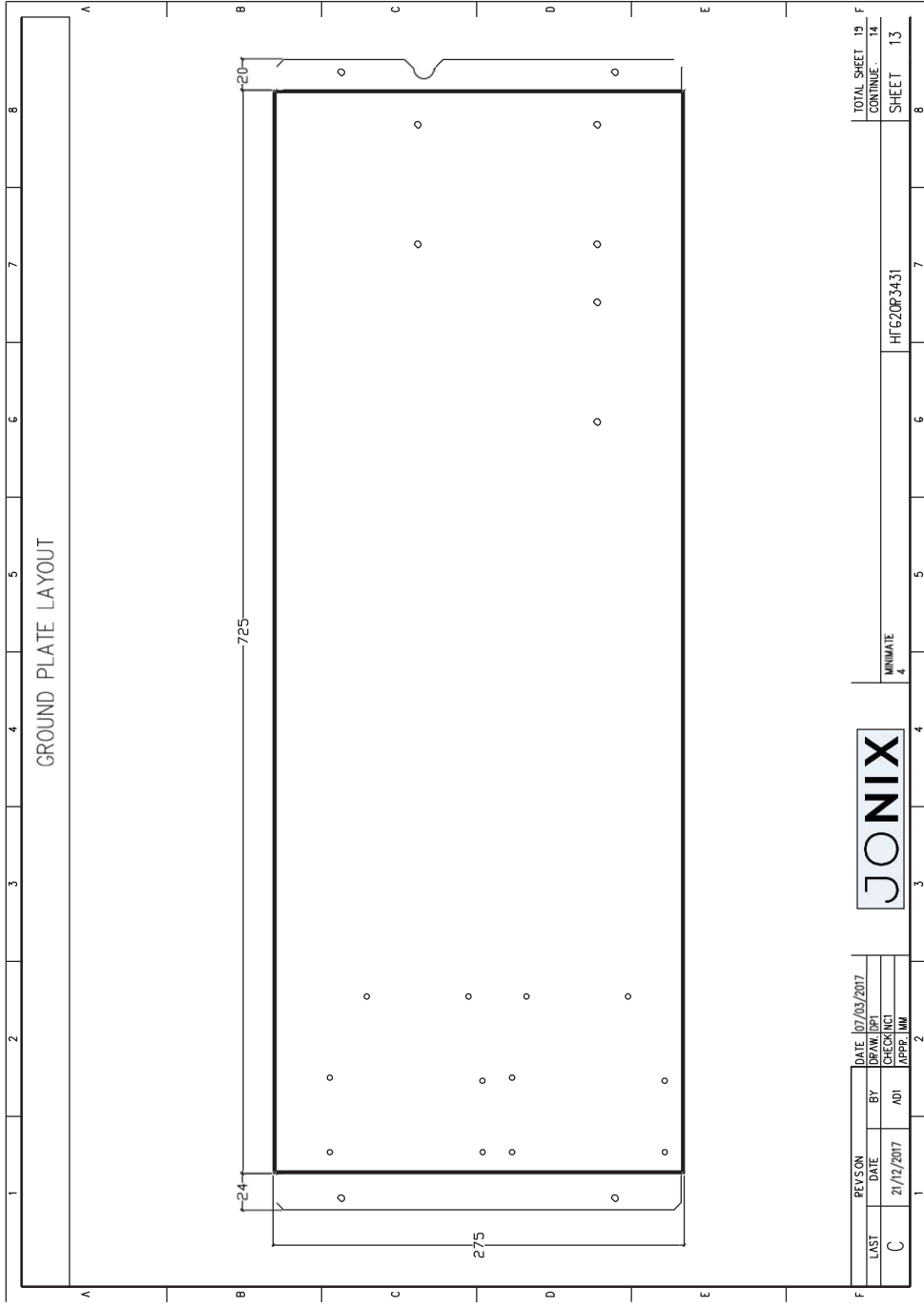
REVISON	DATE	BY	DATE	BY
C	21/12/2017	AD1	07/03/2017	DPI
				IM



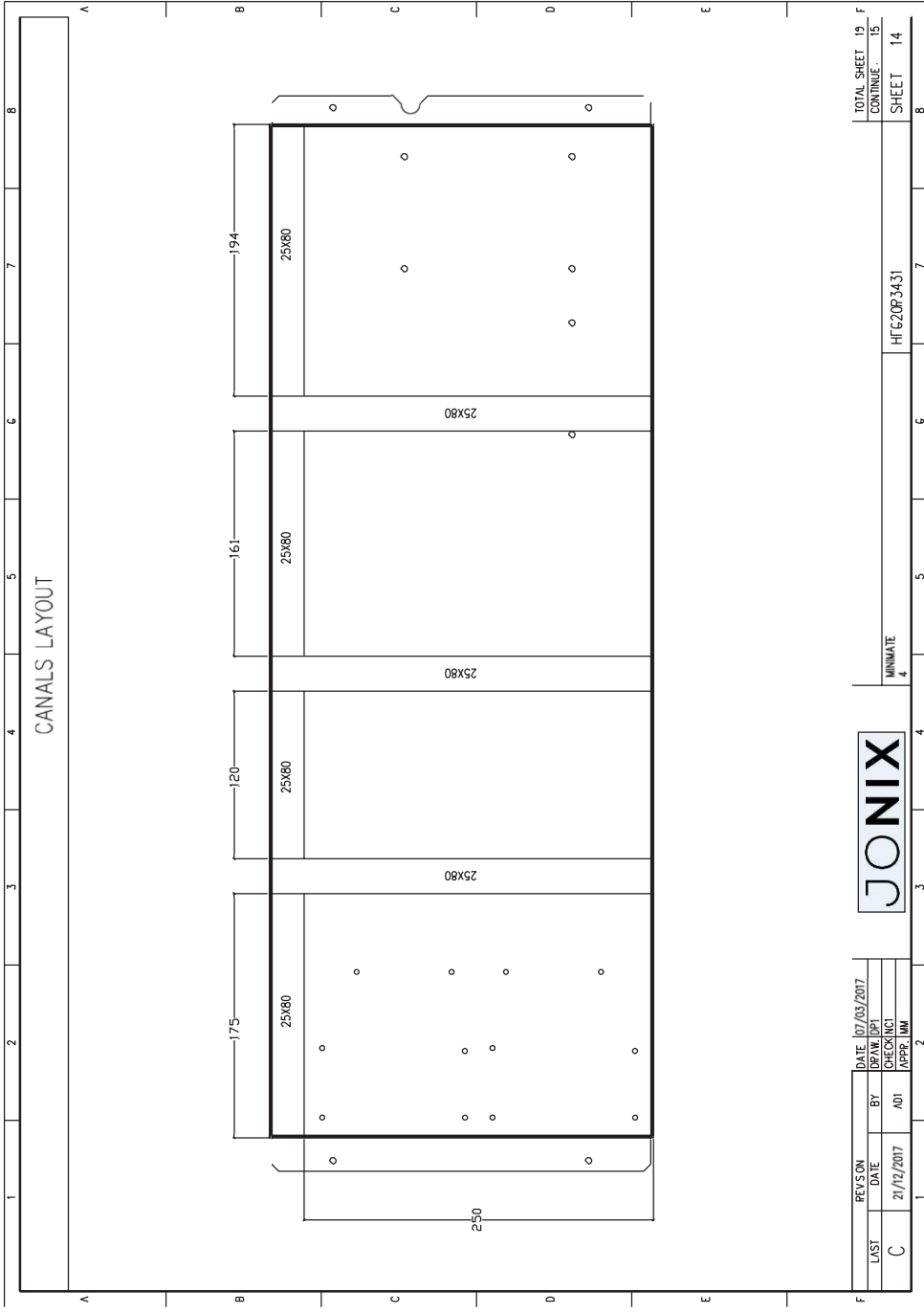
MINIMATE
4

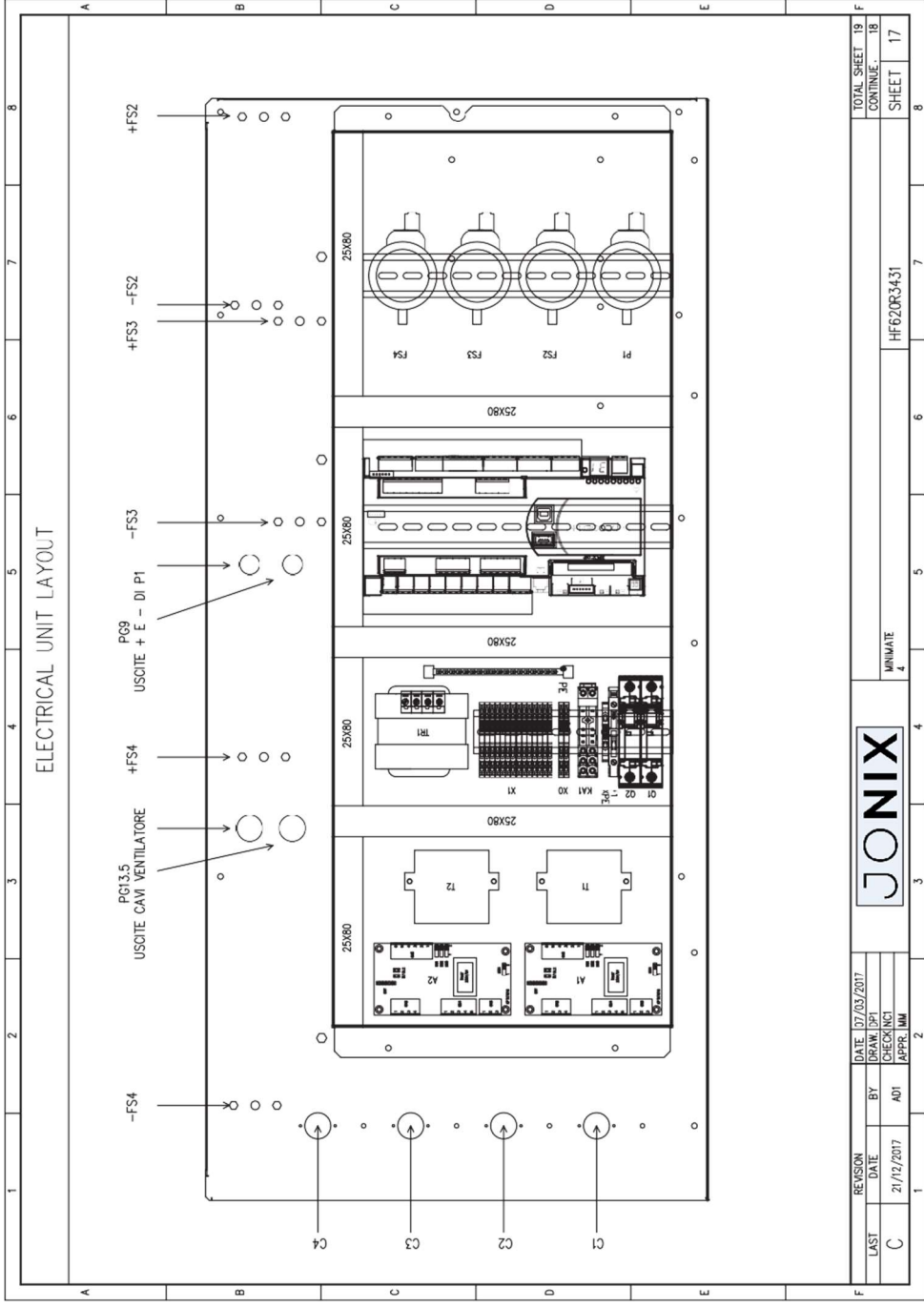
HFG20P3431

TOTAL SHEET	19
CONTINUE	13
SHEET	12



REVISON	DATE	BY	DATE	10/03/2017	MINIMATE	HTG20P3431	TOTAL SHEET 19
LAST	DATE	BY	DATE	21/12/2017	MINIMATE	HTG20P3431	CONTINUE 14
C	21/12/2017	AD1	HTG20P3431	HTG20P3431	HTG20P3431	HTG20P3431	SHEET 13
							8





REVISION		DATE	17/03/2017	DATE		17/03/2017	TOTAL SHEET		19
LAST		DATE	21/12/2017	DRAWN BY		AD1	CONTINUE		18
C				CHECKING			SHEET		17
				APPR. IMA			HF620R3431		8
				MINIMATE		4			



1		2		3		4		5		6		7		8			
REVISIONS LIST																	
A		REVISION	DATE	MODIFICATIONS										BY			
		/	07/03/2017	FIRST REVISION										DPT			
A			15/06/2017	GENERAL REVISION										FBI			
B			13/11/2017	GROUND PLATE REVISION - ADDED S1										ADI			
C			21/12/2017	GENERAL REVISION										ADI			
D																	
E																	
F		REVISION		DATE	07/03/2017											TOTAL SHEET	19
		LAST	DATE	BY	DPT											CONTINUE	19
C		21/12/2017	ADI	CHECK INCI												MINUTE	4
				APPE	IM												8
												HTG20P3431					



JONIX

pure living



TEDDINGTON France
7, avenue Philippe Lebon
92396 VILLENEUVE LA GARENNE
FRANCE
Tél : 0033 (0) 141.47.71.71

jonix@teddington.fr

www.teddington.fr

JONIX srl

info@jonixair.com
www.jonixair.com



Siège statutaire

viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italy
tel +39 049 9588511
fax +39 049 9588522

Siège scient if ique

via Tegulaia 10/b
56121 Pisa - Italy
tel +39 050 985165

Siège opérationnel

via Romagnoli 12/a
40010 Bentivoglio (BO) - Italy